

Les DEBATS

Votre quotidien national

Sûreté de wilaya de Tiaret

Arrestation de deux personnes
en liaison avec l'attentat-suicide

Page 24



Élections locales

Les partis politiques se préparent activement

Les élections locales du 23 novembre prochain semblent mobiliser ces derniers temps les partis politiques qui se préparent activement pour ce rendez-vous, qui constitue une autre étape pour «la concrétisation du processus démocratique».

Page 2

Assurances

La Cash réalise un résultat «historique» en 2016

Page 2



Par Saâd Taferka

Dans l'état actuel de la configuration de l'économie nationale, la commande publique demeure un des plus forts leviers de la croissance et ce, malgré le recul considérable des recettes pétrolières au cours de ces trois dernières années.

Autrement dit, la part d'investissement productif dont devraient bénéficier tous les secteurs de production demeure en-deçà des ambitions du pays, particulièrement dans cette conjoncture où le besoin de sortir de la dépendance pétrolière se fait le

Un véritable casse-tête pour les parents d'élèves

Tension sur le livre scolaire

À l'entame de la de la reprise des classes, des élèves n'ont pas encore obtenu leurs manuels scolaires. Le manque se fait sentir particulièrement pour le niveau de 4^{ème} année primaire. L'insuffisance du quota a conduit littéralement à servir les premiers arrivés. Pour les autres, il faut attendre des semaines ou peut être plus !

Page 3



Sur plusieurs wilayas du Nord

Des pluies et de la fraîcheur dès aujourd'hui

Page 24



Saison du Hadj

«Une réussite» selon Mohamed Aïssa

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé que la saison du Hadj 2017 a été une réussite, saluant à l'occasion les membres de la mission du Hadj pour les immenses efforts fournis en dépit des difficultés et du nombre élevé des pèlerins cette année.

Page 3

Marchés de l'Etat et des collectivités locales Quelle gouvernance pour la dépense publique ?

plus sentir, laissant une large part aux investissements dans les infrastructures et les équipements publics qui tirent - avec les limites connues d'une telle option - la croissance entre 3 et 3,5 % du Produit intérieur brut. Afin de contenir quelque peu les «débordements» que la logique de la dépense publique peut induire sur le budget de l'Etat, le gouvernement a actionné deux leviers : d'abord le gel, à travers plusieurs wilayas, de dizaines de projets d'infrastructures et équipements jugés «non prioritaires»; ce qui montre déjà le peu d'esprit de rationalité avec laquelle ces projets ont été conçus en pleine embellie financière, avant juillet 2014. Ensuite, la réduction des dépenses du budget de fonctionnement de l'Etat, supposé réduire

les consommations en carburant, mobilier de bureaux, consommables, véhicules, pièces mécaniques...etc., en laissant la masse salariale des fonctionnaires (plus de deux millions de travailleurs de la Fonction publique) aux «bons soins» des départs à la retraite et du gel, afin de la contenir dans les limites acceptables. Malgré toutes ces restrictions-lesquelles se sont manifestées par, entre autres conséquences, par l'entrée dans une zone de turbulence de plusieurs centaines d'entreprises privées et publiques ayant des plans de charge contractés auprès de l'Etat - la commande publique continue à dominer le marché et les transactions nationales.

Page 4



Élections locales

Les partis politiques se préparent activement

Les élections locales du 23 novembre prochain semblent mobiliser ces derniers temps les partis politiques qui se préparent activement pour ce rendez-vous, qui constitue une autre étape pour « la concrétisation du processus démocratique ».



Par S. A. Mohamed

Pour le mouvement Ennahdha, l'Etat doit donc assurer toutes les garanties politiques et juridiques pour l'organisation des élections locales. Son secrétaire général Mohamed qui s'exprimait vendredi à l'ouverture des travaux de la commission nationale de sa formation, chargée de la préparation des prochaines élections a indiqué que ces garanties sont à même de « consacrer la transparence et l'intégrité totale dans les différentes étapes de cette échéance électorale ».

Concernant le plan d'action du gouvernement adopté récemment par le Conseil des ministres, M. Douibi a affirmé : « Nous avons tous besoin aujourd'hui d'une volonté politique forte et sincère pour l'application des objectifs du

plan d'action du gouvernement », soulignant que pour « rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat, il est impératif de joindre les actes à la parole ».

M. Douibi a, en outre, souligné l'importance de « moderniser le système financier et bancaire et d'introduire le système financier islamique », soulignant la nécessité de « prévoir cette clause dans l'amendement de la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit ».

Au plan social, il a plaidé pour « l'ouverture d'un large dialogue afin de débattre des réformes relatives au système éducatif et plus précisément du renouvellement des programmes d'enseignement ».

Pour sa part, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra, a indiqué

vendredi à Constantine, que sa formation politique participera aux prochaines élections locales, prévues le 23 novembre prochain, « pour poursuivre la concrétisation du processus électoral démocratique ».

S'exprimant au Palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa au cours d'une rencontre régionale regroupant les membres de neuf commissions électorales MSP des wilayas dans l'est du pays, le président du MSP a indiqué que sa formation politique présentera pour la prochaine échéance électorale « une liste compétitive composée de 30% de jeunes compétents et habilités à convaincre les électeurs à travers des programmes locaux au service du citoyen ». M. Menasra a estimé que dans le contexte difficile que vit le pays, « des parties œuvrent à perturber le pro-

chain rendez-vous électoral », affirmant que « le terrorisme universel œuvre à conduire le pays dans un bourbier meurtrier ».

Le président du MSP, souhaitant l'ouverture d'un débat autour des codes de la commune, de la wilaya et de la fiscalité locale, a souligné que sa formation politique « compte sur les citoyens pour préserver le pays ».

Appelant à l'organisation d'élections « équitables qui permettent une alternance pacifique aux assemblées locales et consolident ses prérogatives », M. Menasra a indiqué que sa formation politique « traitera avec tout le sérieux les prochaines échéances électorales ». Il a ajouté que « le MSP ne déviara pas de sa ligne et luttera politiquement et pacifiquement pour combattre les tentatives appelant au boycott, au chaos et au terrorisme ».

Le RCD a, dans un communiqué de son secrétariat national rendu public hier, indiqué qu'il a « évalué le degré d'avancement de la confection des listes électorales et les moyens de lever les difficultés auxquelles sont confrontés les militants de certaines wilayas. Il a également mis en place une commission nationale pour traiter des éventuels recours ».

Sur un autre plan, le RCD a noté que « le pays est rentré dans une phase où le pire peut advenir », avant d'estimer qu'au plan économique, « le sombre tableau dépeint dans le projet du plan d'action du gouvernement ne sert qu'à illusionner et leurrer l'opinion publique pour faire passer des mesures antisociales ».

S. A. M.

Le président vénézuélien effectue une escale à Alger

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro Moros, a effectué hier une escale technique à Alger. Le président vénézuélien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja.

R. M.

Assurances

La Cash réalise un résultat « historique » en 2016

La Compagnie d'assurances des hydrocarbures (Cash) a réalisé en 2016 un résultat « historique », dépassant 1 milliard de DA, soit un rendement de près de 14% du capital social, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Dans une conjoncture particulièrement défavorable et après une année relativement difficile, la société clôture l'année 2016 en réalisant des « performances historiques » en termes de résultats.

En effet, même si l'année qui se termine fut marquée par une stabilisation du niveau des primes émises autour de 9,9 milliards de DA, la Cash a réussi à

dégager une marge d'assurance nette de près de 2,5 milliards de DA, en hausse de 17% par rapport à 2015, et offre à ses actionnaires un taux de rémunération du capital social de près de 14%, grâce à un résultat net jamais égalé qui dépasse 1 milliard de dinars et ce, grâce à une philosophie managériale ayant consisté à « prioriser la rentabilité globale à la croissance du chiffre d'affaires tout en recherchant un développement profitable pour ses clients et pour ses actionnaires », a-t-elle expliqué.

La santé financière de la compagnie a, par ailleurs, été sensiblement consolidée, à la

faveur d'une marge de solvabilité qui dépasse les 11 milliards de DA, et qui représente près de 6 fois le minimum réglementaire. Ses fonds propres augmentent de 8% pour s'établir à presque 11,5 milliards de DA tandis que ses actifs représentatifs couvrent la totalité de ses engagements réglementés.

A noter que pour 2016, la Cash a été l'une des premières à souscrire à l'emprunt national pour la croissance économique (Ence), d'abord en tant qu'investisseur pour mieux rémunérer ses placements avec un maximum de garanties et de sécurité, puis en qualité de souscripteur pour le compte

d'entreprises en portefeuille.

Cela lui a permis, outre de consolider ses relations d'affaires avec ses assurés et de jouer « pleinement » son rôle d'institution financière, d'encaisser des commissions et d'accroître ainsi le montant de ses produits financiers, affirme la même source.

Au titre des actions fortes réalisées en 2016, figure la réorganisation des structures centrales et régionales pour « une meilleure prise en charge des affaires par ligne de métier ». En outre, ont été engagés la convention de paiement par carte interbancaire avec le CPA, ainsi que le protocole de

saine concurrence ratifié conjointement avec le SAA. Pour ce qui du business model de la Cash, il est « très équilibré », selon les termes du communiqué. Il a notamment permis aux actionnaires de profiter d'un rendement des capitaux propres s'élevant à 9,6%, et aux assurés d'une cadence de règlement des sinistres établie à 52% des sinistres en stocks, et d'un taux de provisionnement technique atteignant 187% par rapport au chiffre d'affaires. L'Etat aussi y gagne, prélevant un impôt conséquent au titre de l'IBS à hauteur de 26% du résultat brut.

Reda A.

Un véritable casse-tête pour les parents d'élèves

Tension sur le livre scolaire

À l'entame de la reprise des classes, des élèves n'ont pas encore obtenu leurs manuels scolaires. Le manque se fait sentir particulièrement pour le niveau de 4^{ème} année primaire. L'insuffisance du quota a fait que seulement les premiers sont servis. Pour les autres, il faut attendre des semaines ou peut être plus !



Par Karima Nacer

La rentrée scolaire de cette année connaît aussi un grand déficit en matière de livres scolaires. Ainsi, la couverture des besoins n'a pas été assurée malgré les promesses du ministère de l'Education nationale de garantir une couverture des besoins avant la rentrée.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé auparavant que pour cette nouvelle rentrée, 11 maisons d'édition ont été chargées d'éditer une grande quantité de livres. Elle a précisé que 65 millions de livres ont été produits cette année et que «leur distribution est assurée dans tous les établissements du pays. La ministre a toutefois affirmé que la vente de ces livres est prévue dans plusieurs points, dont les établissements sco-

laires, les centres régionaux ainsi que les maisons d'édition. Une affirmation que ne partagent pas, néanmoins, certains parents d'élèves coincés dans de longues files d'attente.

En effet, le quota de livres scolaires, notamment pour les classes de 4^{ème} année primaire demeure insuffisant. «Il faut faire une chaîne de plus de deux heures devant l'Office national de publication scolaire (Onps) pour obtenir uniquement quelques livres, car le quota est insuffisant, surtout pour la 4^{ème} année primaire», témoigne Ratiba qui ajoute : «Mon neveu est scolarisé en 4^{ème} année primaire, je n'arrive pas à lui obtenir tous les livres».

Notre interlocutrice raconte que jeudi dernier, les acheteurs ont pris leur mal en patience en attendant leur tour pour s'engouffrer à l'inté-

rieur de l'Onps, situé à Zighoud Youcef et à la fin, les livres ne sont pas tous disponibles. «Dans les centres de l'Onps, on nous a dit que certains manuels ne sont pas disponibles», témoigne-t-elle.

Un autre parent affirme avoir attendu des heures au même centre et à la fin, on lui avait dit qu'il n'y avait plus de livres ! «Il y a une grande pression sur le centre de Zighoud Youcef. Trop de monde. Une chaîne interminable se forme devant ce centre et le quota des livres est insuffisant. Sur 10 livres, seulement six sont disponibles. Il faut chercher ailleurs le reste des livres manquants», ajoute-t-il.

Même dans les écoles, certains livres sont indisponibles, car les quotas ne semblent pas suffire par rapport à la demande. Dans plusieurs librairies censées vendre le livre scolaire, les livres manquent

aussi. Certaines d'entre elles ont refusé carrément d'accepter la vente du livre scolaire pour éviter la grande foule et les désagréments avec les parents d'élèves.

Les assurances du département de Benghebrat sur la disponibilité du livre scolaire pour le primaire s'avèrent insuffisantes.

Pour les élèves de 4^{ème} année primaire surtout, les nouveaux livres ne seront pas disponibles au début des cours. Un manque flagrant est enregistré au niveau de l'Onps et au niveau des écoles.

En tout cas, à chaque rentrée scolaire, l'achat des manuels scolaires devient un vrai casse-tête pour les parents d'élèves. Ce qui est sûr, c'est que le quota proposé par l'Onps est loin de suffire à répondre aux besoins des centaines d'acheteurs, pour ne pas dire des milliers.

K.N.

Saison du Hadj

«Une réussite» selon Mohamed Aïssa

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé que la saison du Hadj 2017 a été une réussite, saluant à l'occasion les membres de la mission du Hadj pour les immenses efforts fournis, en dépit des difficultés et du nombre élevé des pèlerins cette année.

Le ministre a indiqué, à l'issue de la réunion d'évaluation tenue jeudi à La Mecque avec les chefs des sections de la mission au terme de la saison du Hadj, que des résultats «très positifs» ont été obtenus, outre la réalisation des objectifs prévus dans le plan du gouvernement.

À l'issue de la réunion qui s'est déroulée en présence du président de l'Office national du Hadj et de la Omra (Onho), Youcef Azzouza et du président de l'institution Ettawaffa des pays arabes en Arabie Saoudite, le ministre a déclaré : «Je félicite les membres de la mission qui ont accompli un travail colossal en matière d'action de proximité, d'accompagne-

ment et de satisfaction des demandes des hadjis malgré leur nombre élevé en raison de l'augmentation du quota de l'Algérie à 36 000 hadjis et l'exiguïté des lieux pour l'accomplissement des rites du Hadj, notamment à Mina».

«L'appréciation de l'institution Ettawaffa quand au succès de cette saison du Hadj prouve que nous avons mené à bien la mission qui nous a été confiée, non seulement en ce qui concerne les critères que nous avons arrêtés, mais aussi ceux définis par le gouvernement saoudien», ajoutant que «nous avons été félicités et encouragés, et nous nous sommes engagés avec le président de l'institution saoudienne à assurer la réussite des prochaines saisons du Hadj».

M. Aïssa a précisé, dans une déclaration à la presse, que certains moutawifin de l'Arabie Saoudite n'étaient pas à la hauteur de leur mission et que l'institution Ettawaffa prendra les

mesures nécessaires à leur encontre. Le ministère saoudien du Hadj et de la Omra s'est saisi de la question, a-t-il dit. Le ministre a cité le communiqué de l'Agence de presse saoudienne sur les conditions de certains pèlerins «algériens en particulier et les prestations qui leur ont été prodiguées», précisant que «l'intérêt des autorités saoudiennes émane principalement du lien de fraternité existant entre les hadjis algériens et cette institution et entre les deux peuples, outre la volonté de coopérer et d'aller de l'avant vers un avenir prometteur».

«Les manquements relevés n'ont pas été jusqu'à provoquer des dissensions, mais ils ont causé des désagréments au pèlerin algérien et l'ont empêché de se consacrer entièrement à l'accomplissement des rites. Ce qui n'est pas toléré ni par les Algériens ni par nos frères saoudiens qui ont pris des mesures fermes à cet effet».

Riad D.

Alimentation en eau des Hauts- Plateaux

La réception du projet des grands transferts dans moins d'une année

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a affirmé, hier à Sétif, que le projet des grands transferts d'eau vers la région des Hauts-Plateaux sera réceptionné dans un délai «n'excédant pas une année».

Lors de l'inspection du tunnel de transfert du barrage de Tablot (Jijel) vers celui de Dhraâ Diss (Sétif), le ministre, en visite de travail de deux jours dans cette wilaya, a assuré que le projet a surmonté «tous les écueils et problèmes techniques» rencontrés et enregistré actuellement un «rythme excellent» d'avancement des travaux devant permettre, a-t-il soutenu, la réception du projet «dans un délai n'excédant pas une année».

La réception de ce projet constituera «un acquis majeur pour la région dans le cadre des transferts structurants du plan hydraulique national», a ajouté M. Necib, indiquant qu'environ 300 millions de m³ seront annuellement transférés vers la région de Sétif, où la moyenne pluviométrique annuelle est de 400 mm.

Le ministre a porté l'accent sur «la bonne planification» de ce projet qui permet de transférer le surplus d'eau des régions à climat pluvieux vers les régions arides. Il a reçu, à l'occasion, des explications sur le secteur hydraulique dans la wilaya avant d'inspecter le tunnel.

M. Necib a aussi suivi un exposé sur l'opération de transfert des eaux du barrage Irraguen-Tablot (Jijel).

Le projet des grands transferts vers les Hauts-Plateaux comprend deux opérations : la première dite orientale porte sur le transfert des eaux du barrage Irraguen-Tablot vers Dhraâ Diss et la seconde appelée occidentale porte sur le transfert des eaux du barrage Ighil Amda (Béjaïa) vers le barrage d'El Mouane (Sétif).

Le ministre poursuivra sa visite dans l'après-midi par l'inspection du projet d'alimentation en eau potable des localités du sud de la wilaya de Sétif à partir des localités de Kherzat Youcef et Chaâba El Hamra.

Riad D.

Marchés de l'Etat et des collectivités locales

Quelle gouvernance pour la dépense publique ?

Dans l'état actuel de la configuration de l'économie nationale, la commande publique demeure un des plus forts leviers de la croissance et ce, malgré le recul considérable des recettes pétrolières au cours de ces trois dernières années.



Par Saâd Taferka

Autrement dit, la part d'investissement productif dont devraient bénéficier tous les secteurs de production demeure en-deçà des ambitions du pays, particulièrement dans cette conjoncture où le besoin de sortir de la dépendance pétrolière se fait le plus sentir, laissant une large part aux investissements dans les infrastructures et les équipements publics qui tirent - avec les limites connues d'une telle option - la croissance entre 3 et 3,5 % du Produit intérieur brut.

Afin de contenir quelque peu les «débordements» que la logique de la dépense publique peut induire sur le budget de l'Etat, le gouvernement a actionné deux leviers : d'abord le gel, à travers plusieurs wilayas, de dizaines de projets d'infrastructures et équipements jugés «non prioritaires»; ce qui montre déjà le peu d'esprit de rationalité avec laquelle ces projets ont été conçus en pleine embellie financière, avant juillet 2014. Ensuite, la réduction des dépenses du budget de fonctionnement de l'Etat, supposé réduire les consommations en carburant, mobilier de bureaux, consommables, véhicules, pièces mécaniques...etc., en laissant la masse salariale des fonctionnaires (plus de deux millions de travailleurs de la Fonction publique) aux «bons soins» des départs à la retraite et du gel, afin de la contenir dans les limites acceptables.

Malgré toutes ces restrictions-lesquelles se sont manifestées par, entre autres conséquences, par l'entrée dans une zone de turbulence de plusieurs centaines d'entreprises privées et publiques ayant des plans de charge contractés auprès de l'Etat - la commande publique continue à dominer le marché et les transac-

tions nationales. L'Etat demeure ordonnateur de travaux et prestation et acheteur de fournitures, à travers ses divers démembrements et les structures qui lui sont liées (établissements publics administratifs, centres de recherche, universités, lycées, collèges...). La loi de finances de chaque année fixe le plafond des dépenses, comme elle prévoit le montant des recettes. Le déficit budgétaire était pris en charge, jusqu'à la fin de l'année dernière, par le Fonds de régulation des recettes, aujourd'hui épuisé suite aux comblements successifs des déficits budgétaires qu'il a eu à exécuter.

Une année après l'entrée de l'Algérie dans la zone rouge de la crise des finances publiques, suite à la chute des revenus pétroliers, le gouvernement a fait adopter par le Parlement un nouveau texte de loi portant sur les marchés publics (décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public).

L'on a souvent constaté que les différents textes portant sur les procédures de passation des marchés publics, ont été à l'origine de certaines incompréhensions et retards qui grèvent la célérité et la bonne marche des projets confiés par l'Etat aux entreprises ou des commandes de fournitures faites par les différents services de l'Etat. C'est pourquoi, le texte de septembre 2015 a bénéficié d'un peu plus d'attention et a fait l'objet de journées d'études et d'explications. Ce fut le cas l'année dernière, lorsque la Caisse de garantie des marchés publics (Cgmp) et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aurès, conjointement avec plusieurs opérateurs économiques, avaient organisé des débats autour du nouveau texte régissant les marchés publics.

Aomar Aït Larbi, directeur général de la Cgmp, a expliqué sur les débats autour du nouveau code des marchés a été organisés en raison «d'un certain nombre d'anomalies constatées dans l'application du code des marchés publics, dont les répercussions immédiates sont le blocage ou le retard dans la mise en œuvre des projets».

Plus d'une dizaine d'amendements depuis 2002

Il y a lieu de rappeler que le texte réglementaire inhérent aux marchés publics, avec les compléments et les amendements qui lui sont apportés, a été modifié plus d'une dizaine de fois depuis le décret de juillet 2002 par lequel est abrogé le code de 1999. Autrement dit, la législation relative à la passation des marchés de l'Etat - dans tous ses démembrements institutionnels et les établissements publics qui en dépendent - a été caractérisée par une vitesse d'évolution peu commune. Des observateurs prennent ses changements pour une dynamique normale qui reflète la progression continue de la dépense publique - soit plus de 600 milliards de dollars entre 1999 et 2014 - tandis que d'autres y voient une forme d'«instabilité» de la réglementation induite par une recherche, qui n'est pas bien encadrée ou soutenue par une volonté politique ferme, d'un modèle «idéal» de procédures de passation de marchés publics.

En tout cas, le constat le plus indulgent est que les affaires de corruption, qui ont éclaté à l'occasion de la signature de contrats publics (avec des partenaires nationaux ou des étran-

gers) ou au cours de leur exécution sur le terrain (travaux, études, fournitures...), n'ont jamais atteint la fréquence et la gravité connues au cours des années de l'embellie financière qui a prévalu au moins pendant une dizaine d'années (2004-2014). Même des officiels ont reconnu que des marchés publics ont été entachés de certaines irrégularités à différentes phases de leur exécution: soumission à appel d'offres, évaluation des offres, qualité et quantités des travaux exécutés sur le terrain ou des fournitures livrées aux structures concernées (directions de wilayas, universités, écoles, APC...). A tort ou à raison, des directeurs de wilaya, des présidents d'Assemblées communales, des P-DG des entreprises publiques, voire de simples agents de terrain participant à la réception de travaux ou de marchandises, ont été entraînés dans des tribunaux, et certains sont envoyés en prison. D'autres gestionnaires ont pu «tirer leur épingle du jeu», en usant de tous les stratagèmes pour se soustraire aux poursuites judiciaires.

Outre les différentes affaires de malversation, l'exécution des marchés publics a donné lieu à plusieurs erreurs, insuffisances, incompréhensions et litiges. Cela commence par l'objet même de la consultation (ou appel d'offres) qui, dans certains cas, n'est pas totalement maîtrisé. Le code des marchés publics dispose que «les besoins à satisfaire des services contractants sont préalablement déterminés avant le lancement de toute procédure de passation d'un marché public», en précisant que «la nature et l'étendue des besoins du service contractant doivent être établies avec précision, par réf-

rence à des spécifications techniques détaillées établies sur la base de normes et/ou de performances ou d'exigences fonctionnelles».

Une culture administrative en mal de réforme

Pour n'avoir pas été en mesure de déterminer les besoins avec exactitude - y compris en engageant un bureau d'études spécialisé - plusieurs maîtres de l'ouvrage ont été conduits à solliciter du ministère des Finances des réévaluations infinies pour un projet dont l'enveloppe financière initiale a été consommée dès les premières factures. Certains projets ont vu leur réévaluation atteindre jusqu'à... 500 % de leur montant initial.

Il est espéré du dernier texte régissant les marchés publics qu'il puisse contribuer à «instaurer une bonne gouvernance et une plus grande responsabilité des acteurs». Il a été relevé, au cours des débats organisés par la Cgmp, l'existence de difficultés d'accès aux marchés publics pour un certain nombre de petites et moyennes entreprises (PME). On a évoqué des barrières d'ordre réglementaire (complexité des procédures...), structurelle (manque d'expertise, absence de politique de concurrence pour plus d'innovation et de recherche).

Pour les micro-entreprises, le problème est encore plus complexe. Le quota de 20% de l'offre par programme, qui leur revient de droit - selon les dispositions de l'article 87 du code des marchés - n'est souvent pas respecté. Ce quota, limité en volume, est aussi limité sur le plan financier : 12 millions de dinars maximum/an, pour les prestations de travaux (génie civil et routes), 7 millions de dinars maximum/an pour les prestations de travaux relevant du corps d'état technique et corps d'état secondaire, et 2 millions de dinars/an pour les études. Les porteurs de projets Ansej, Angem et Cnac, n'ont cessé, depuis 2012, de crier au «mépris» et à l'«arbitraire» et de se plaindre auprès du ministre du Travail et du Premier ministre des retards pris par les maîtres de l'ouvrage public pour passer à l'application des dispositions de l'article 87 du code des marchés relatif aux micro-entreprises.

Malgré les quelques avancées enregistrées sur le plan des procédures, le code des marchés publics reste prisonnier d'une ambiance et d'une culture administratives encore «allergique» à toute réforme. En quoi, par exemple, une déclaration sur l'honneur, sous forme de modèle d'imprimé, introduite par un entrepreneur dans sa soumission sous l'intitulé «déclaration de probité», peut-elle éloigner le spectre de la corruption ? On se mord quelque part la queue.

De même, le code des marchés publics a tout un accompagnement réglementaire auquel il fait référence, en matière de qualification des entreprises (sur le plan technique et sur le plan financier), de fixation de barèmes de notation des soumissionnaires...etc. Dans plusieurs cas, ces paramètres sont «élastiques», donnant lieu à des interprétations et des applications différentes d'un maître de l'ouvrage à un autre. D'où, la voie ouverte parfois vers des choix subjectifs ou dictés par des intentions de favoriser un partenaire au détriment des autres.

Dans son plan d'action

Le gouvernement veillera à préserver la sécurité, la stabilité et l'unité du pays

Le gouvernement veillera à préserver la sécurité, la stabilité et l'unité du pays tout en prônant une lutte continue contre le terrorisme et la poursuite de la politique de Réconciliation nationale, selon le Plan d'action du gouvernement qui sera présenté devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).



« Grâce à la politique de Concorde civile et de Réconciliation nationale promue par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi qu'aux efforts et aux sacrifices de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité, l'Algérie est désormais classée parmi les pays sûrs à travers le monde. Cependant, les dangers ne sont pas totalement écartés, alors que les menaces se sont diversifiées », note le document, soulignant que

« le gouvernement veillera à contenir toute menace à la sécurité de la population et des biens avec une démarche vigilante multidimensionnelle ».

Cette démarche consiste en une « lutte continue contre le terrorisme », menée par l'ANP et les services de sécurité, avec un soutien diligent des Pouvoirs publics, la mobilisation de la vigilance de la population en appui aux services de sécurité ainsi que « la poursuite de la politique de Réconciliation nationale, en direction de tout citoyen égaré qui accepterait de

rompre avec le crime et de revenir dans les rangs de la nation ».

Par ailleurs, le gouvernement s'emploiera à mettre en œuvre des mesures et dispositions « préventives » en vue de prémunir la jeunesse contre toutes les formes de radicalisation, de déviation et d'extrémisme, le maintien de la vigilance aux frontières, pour « prévenir toute menace provenant des foyers d'instabilité dans notre voisinage ainsi que de la jonction du terrorisme avec le crime transfrontalier ».

Le document explique que « la lutte résolue contre le trafic de drogue qui se déverse sur le pays à partir du voisinage, sera accompagnée par la réquisition de peines sévères contre les trafiquants de drogue qui minent la société algérienne, notamment la jeunesse. Il mènera aussi une politique de répression de la contrebande et du blanchiment d'argent qui contribuent aussi au financement du terrorisme et du crime organisé ».

Le texte précise aussi que « le gouvernement maintiendra son attention et sa sollicitude au bénéfice des victimes du terrorisme et des citoyens ayant pris part à la sauvegarde du pays face à la barbarie terroriste » et poursuivra « la mise en œuvre des dispositions de la Charte pour la paix et la Réconciliation nationale au pro-

fit des familles éprouvées par la tragédie nationale ».

Dans son plan d'action le gouvernement note que « la Charte pour la paix et la Réconciliation nationale proclame que le peuple algérien n'acceptera plus jamais la manipulation de la religion contre la sécurité, la stabilité et l'unité de notre pays », relevant ainsi que « des dispositions législatives existent pour contrer tout glissement dans cette direction ».

En ce sens, « le gouvernement veillera avec fermeté à la protection des mosquées et des imams, à préserver la société, avec la force de la Loi, de toute tentative de semer la confusion en son sein, par le fait de sectes et de groupuscules religieux étrangers à nos riches traditions musulmanes ».

Pour ce qui est de la préservation de la sécurité et de l'ordre publics, le recours à la violence individuelle ou en groupe, la criminalité, les troubles à l'ordre public et toute autre forme d'atteinte à la loi seront contenus par la prévention et la sensibilisation civiques, par l'intervention de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale.

« A ce titre, la lutte contre les enlèvements criminels des personnes, notamment des enfants, fera l'objet d'une grande détermination des pouvoirs publics, et de l'application des dispositions pénales les plus fermes ».

L'Algérie qui dispose d'institutions politiques démocratiques stables et légitimées, de la base au sommet de l'Etat, par le peuple souverain, grâce au recours aux urnes toutes les cinq années, est dotée d'une Constitution et d'une législation qui favorisent l'épanouissement du pluralisme politique. En ce sens, le gouvernement « encouragera » une vie politique et associative dynamique à travers le pays, est-il mentionné dans ce plan d'action.

« De plus, à travers le dialogue entre les administrations nationales et locales, les Pouvoirs publics, œuvreront à « rallier les acteurs concernés au respect de la législation et de la réglementation qui régulent, notamment les manifestations sur la voie publique ». Dans ce sens, le document souligne que « le gouvernement demeurera disponible pour le dialogue avec les partis politiques, autour des questions concernant les citoyens » et veillera à « réunir toutes les conditions prévues par la Loi », pour l'organisation des élections des Assemblées populaires communales et des Assemblées populaires de wilayas du mois de novembre prochain, « dans la tranquillité, la sérénité, et la transparence ». A cette même fin, la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise) bénéficiera de tout appui ou moyens qu'elle sollicitera pour le bon accomplissement de sa mission constitutionnelle, rassure encore le gouvernement.

Les difficultés financières

imposées par la chute sévère des prix des hydrocarbures sur le marché mondial, interpellent la société algérienne à se mobiliser à l'effet de poursuivre son processus de développement économique et social. Dans ce sillage, le gouvernement cultivera un « dialogue soutenu » avec ses partenaires économiques et sociaux, dans l'esprit du Pacte national économique et social de croissance.

Pour ce qui est du renforcement de l'unité nationale, l'Exécutif entend « ne ménagera aucun effort » dans ce sens et ce, en confortant la place des composantes de l'identité nationale, alors que la promotion de l'Islam, religion de l'Etat, se poursuivra à travers la mission du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, avec notamment la prise en charge de la formation des imams, la construction et l'entretien des mosquées, dont l'emblématique Grande-Mosquée d'Alger.

Le gouvernement œuvrera aussi au renforcement de la place de la langue arabe en dotant, notamment le Haut conseil de la langue arabe des moyens d'accomplir pleinement ses missions constitutionnelles. La promotion de tamazight, langue nationale et officielle sera accompagnée par le gouvernement, avec l'élargissement et la poursuite de son enseignement à travers les wilayas du pays. Selon le plan d'action du gouvernement, le Haut commissariat à l'amazighité sera soutenu dans sa mission, alors qu'un projet de loi organique sera présenté au Parlement pour fixer les modalités de mise en place et de fonctionnement de l'Académie algérienne de la langue amazighe, instituée par la Constitution et placée auprès du Président de la République.

Il s'agira aussi pour le gouvernement de veiller à la « promotion active » de l'écriture de l'Histoire, de son enseignement aux jeunes générations, ainsi que sa vulgarisation et de « conforter le rejet par la société, de tout projet dont l'objectif serait l'atteinte à l'unité du pays ». Ainsi le gouvernement œuvrera à la préservation de l'unité du pays par la sensibilisation citoyenne qu'il encouragera, « y compris auprès de la classe politique et de la société civile ». Il s'attèlera aussi à « consolider les liens entre l'Algérie et ses ressortissants établis à l'étranger, ainsi qu'à mobiliser leur concours au développement national ».

« Des ponts et des relais seront développés en direction de nos compatriotes établis à l'étranger, y compris par des filiales de banques algériennes et des représentations de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, ainsi que par le biais de nos représentations diplomatiques et consulaires à l'effet de mobiliser leur contribution volontaire au développement économique et scientifique du pays. Des incitations seront mises en place à cet effet », selon le document.

R. N.

Une politique étrangère basée sur une diplomatie dynamique

Le plan d'action du gouvernement accorde une place privilégiée à la politique étrangère de l'Algérie, axée sur la « poursuite d'une diplomatie dynamique », mettant l'accent sur l'« affirmation de la souveraineté du pays, la contribution à la paix, la défense des causes justes, la promotion de la fraternité et le développement de relations de coopération ». « La promotion de la place et du rôle de l'Algérie dans le monde, demeureront une mission permanente du gouvernement sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec comme constante : l'affirmation de la souveraineté du pays, la contribution à la paix et à la sécurité internationale, la défense des causes justes des peuples qui luttent et militent pour le recouvrement de leur droits fondamentaux », précise notamment le document portant plan d'action du gouvernement qui sera bientôt présenté par le Premier ministre devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le document mentionne dans le même contexte, « la promotion de la fraternité, de l'amitié, de la coopération et du bon voisinage dans nos espaces d'appartenance ainsi que le développement de

relations de coopération avec nos partenaires sur la base d'intérêts partagés et la promotion des intérêts économiques à l'étranger ».

La plan d'action consacre, en outre, des chapitres à la politique étrangère « Au niveau du Maghreb », « Dans le reste du Monde arabe », « Au Sahel », « Au sein de la communauté islamique », « Dans l'espace méditerranéen », « Avec l'Union européenne » et « Avec le reste de la communauté internationale ».

Pour ce qui est du Maghreb, l'Algérie demeure engagée pour la construction de l'Union du Maghreb arabe, tout en continuant également de soutenir les efforts de l'ONU pour une « solution juste et définitive à la question du Sahara occidental, débouchant sur l'autodétermination du peuple de ce territoire ». Dans le même chapitre, il est également évoqué l'appui continu de l'Algérie aux efforts du Représentant spécial de l'ONU pour la Libye en vue d'« une rapide restauration de la paix, de la sécurité et de la Réconciliation nationale au profit du peuple libyen frère, dans la préservation de l'intégrité territoriale, de l'unité et de la souveraineté nationale de ce pays ». Au plan bilatéral, au

niveau du Maghreb, l'Algérie poursuivra l'édification de relations de dialogue, de fraternité, de solidarité, de coopération et de bon voisinage, des « relations qu'elle espère voir s'élargir à tous ses voisins maghrébins, dans le respect de la légalité internationale ». Pour ce qui est du Monde arabe, le document souligne que l'Algérie demeurera « engagée pour le renforcement de l'unité, et de l'action arabe commune », notamment au sein de la Ligue arabe. « Elle (l'Algérie) ne ménagera également pas son concours pour le règlement des conflits et des tensions au sein de la nation arabe, dans le respect de la souveraineté de chaque Etat et dans la fidélité à ses principes de non ingérence ». « La cause palestinienne demeurera celle de l'Algérie, fidèle à son devoir de solidarité envers le peuple palestinien frère en lutte pour la restauration de ses droits inaliénables à son Etat indépendant et souverain avec El Qods comme capitale ».

En ce qui concerne le Sahel, l'Algérie réitère sa solidarité avec les pays de la région, en continuant également d'assumer pleinement ses « obligations découlant de l'accord de paix et de réconciliation au Mali ».

R. K.

Londres (Grande-Bretagne)

Des milliers de personnes défilent contre le Brexit

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, hier, dans le centre de Londres pour demander au gouvernement conservateur de la Première ministre, Theresa May, de «renoncer au Brexit».



Après avoir défilé dans les rues du centre de la capitale britannique, le cortège s'est arrêté devant le Parlement, où plusieurs intervenants devaient prendre la parole pour plaider la cause de l'UE, et notamment le chanteur irlandais, Bob Geldof, qui avait appelé à votre contre le Brexit lors du référendum du 23 juin 2016.

«A l'aide ! Nous sommes pris au piège sur une petite île contrôlée par des cinglés !», pouvait-on lire sur une pancarte au milieu d'un océan de drapeaux de l'Union européenne.

«Il n'y a aucune bonne raison de quitter l'UE. Que des mauvaises», a déclaré à l'AFP, une manifestante, Beverley Townsend, 55 ans, drapée dans un drapeau européen et qui, après avoir longtemps soutenu le parti conservateur, roule maintenant pour les Libéraux-démocrates, centristes et pro-UE.

Cette «Marche pour l'Europe» se tenait à deux jours du premier vote au Parlement sur le projet de loi du gouvernement visant à déterminer quelles lois européennes seront conservées dans le droit national après la sortie de

l'UE, une étape majeure dans la mise en oeuvre du Brexit.

Cette «Loi de (retrait de) l'Union européenne» prévoit en effet d'abroger le *European Communities Act* de 1972, qui avait marqué l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne et acté la primauté du droit communautaire sur le droit britannique.

Mais pour John Wale, un autre manifestant, professeur d'université, la sortie de l'UE n'aura que des conséquences «négatives».

«Pourquoi jeter par la fenêtre quelque chose qui nous apporte tant ?», a-t-il dit

à propos de l'UE, estimant que le Brexit était l'oeuvre «d'une poignée de fanatiques».

D'autres évoquaient eux la possibilité de quitter le pays, où ils ont pourtant parfois construit leur vie, à l'instar de Louisa Paches, une Espagnole de 39 ans installée au Royaume-Uni depuis 13 ans.

«Je ne suis plus la bienvenue ici désormais», a-t-elle confié, coiffée d'un béret aux couleurs du drapeau de l'UE, et accompagnée par son compagnon français et leurs deux enfants.

AFP

Egypte

Découverte de momies et de la tombe d'un important orfèvre

Des archéologues ont découvert en Egypte la tombe d'un orfèvre dont le travail était consacré au dieu Amon ainsi que les momies d'une femme et de ses deux enfants, a annoncé samedi le ministère des Antiquités.

Ces découvertes, datant de l'époque du Nouvel empire (16^e au 11^e siècles avant J.-C.), ont été faites dans la nécropole de Draa Aboul Naga, près de Louxor (sud), réputée pour ses tombes et temples anciens.

La tombe de "l'orfèvre d'Amon, Amenemhat" renfermait une statue de lui assis sur une chaise à côté de sa femme portant une robe et une perruque, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Un portrait de leur fils a été peint entre les deux.

Un passage funéraire dans la tombe conduit à une salle où les archéologues ont découvert plusieurs momies, des statues funéraires et des masques, selon la même source.

Un autre couloir mène à une salle où l'équipe a trouvé les momies d'une femme et de ses deux enfants.

Selon le ministère qui cite Chérine Ahmed Chawqi, une égyptologue spécialiste des os, la femme semble être décédée à l'âge de 50 ans et des tests montrent qu'elle souffrait d'une maladie bactérienne dans les os. Les archéologues ont également découvert 150 petites statues funéraires taillées dans le bois, la terre et la roche calcaire.

K. L.

Montréal

Réunion sur le climat prévue le 16 septembre

Les ministres de l'Environnement de l'Union européenne, de la Chine et du Canada vont se réunir le 16 septembre à Montréal pour progresser dans la mise en oeuvre de l'accord de Paris sur le climat, a annoncé vendredi le gouvernement canadien.

La rencontre va rassembler à Montréal «des acteurs clés de la lutte contre le changement climatique et des grandes puissances mondiales afin de faire progresser la mise en oeuvre de l'accord de Paris et de faire preuve d'un engagement soutenu à l'échelle mondiale», a indiqué le ministère canadien sur le Changement climatique.

Après la décision au printemps du président Donald Trump de retirer les Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat conclu en décembre 2015, l'Europe, la Chine et le Canada veulent aller de l'avant. Catherine McKenna, ministre canadienne du Changement climatique, sera l'hôte de la réunion de Montréal qui «réunira des ministres et des représentants de 30 pays environ».

Le Chinois Xie Zhenhua, représentant spécial pour les questions relatives au changement climatique, et Miguel Arias Cañete, commissaire européen chargé de l'action pour le climat, sont attendus comme Nicolas Hulot, ministre français de la Transition écologique.

A sa conclusion, l'accord de Paris (COP21) affichait l'objectif de limiter la hausse de la température moyenne de la planète à +2 degrés Celsius en 2050, et dans l'idéal à +1,5 degré, par rapport à l'ère pré-industrielle. Avec le retrait des Etats-Unis et les difficultés pour d'autres pays d'enclencher rapidement des mesures de réduction des gaz à effet de serre, l'objectif de la COP21 de Paris est menacé.

La réunion de Montréal va également préparer la conférence internationale sur le climat programmée par le président français, Emmanuel Macron, pour le 12 décembre à Paris.

R. N.

Violences en Birmanie

Près de 300 000 réfugiés au Bangladesh

Près de 300 000 personnes, la plupart des musulmans rohingyas, se sont réfugiés au Bangladesh pour fuir les troubles du nord-ouest de la Birmanie, a annoncé samedi l'ONU, alarmée par l'ampleur de l'exode.

En une journée, le nombre de réfugiés a encore bondi de 20 000 après le recensement de nouvelles zones et villages investis par les nouveaux venus, d'après l'ONU.

«Quelque 290 000 Rohingyas sont arrivés au Bangladesh depuis le 25 août», a déclaré Joseph Tripura, porte-parole du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

La plupart arrivent à pied ou en bateaux. Les deux pays ont une frontière longue de

278 kilomètres, et un quart de celle-ci est constituée par la rivière Naf.

Le HCR estime que sur la seule journée de mercredi plus de 300 bateaux sont arrivés. Une traversée dangereuse en cette période de mousson qui a coûté la vie à de nombreuses personnes depuis 15 jours.

Au Bangladesh, Dipayan Bhattacharyya, du Programme alimentaire mondiale (PAM) s'inquiète de la «situation très volatile». «Nous avions planifié pour 120 000 nouveaux arrivants. Puis pour 300 000. Nous avons atteint ce chiffre et allons donc peut-être devoir prévoir plus si cela se poursuit sans relâche», estime-t-il.

«Les gens sont complètement désespérés. Ils ont besoin de nourriture, d'eau et

d'un abri. Ils sont privés de tout», raconte Dipayan Bhattacharyya.

Au total, on estime qu'entre les violences d'octobre qui avaient poussées 87 000 personnes à fuir et les troubles actuels, près du tiers des Rohingyas de Birmanie (estimés à un million) sont désormais au Bangladesh.

La Birmanie a annoncé samedi qu'elle allait mettre en place des camps pour accueillir les Rohingyas déplacés, une première, après un nouvel appel de l'ONU, qui a enjoint vendredi la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi à «se mobiliser». Environ 27 000 bouddhistes et hindous ont également fui leurs villages.

G. L.

Constantine

Réalisation en cours de cinq hôtels

Cinq projets hôteliers dont quatre nouveaux, inscrits dans le cadre de l'investissement privé, sont en cours de réalisation dans la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le chef de service du tourisme à la direction du tourisme et de l'artisanat.



Ces projets, pour lesquels une enveloppe financière de 8,15 milliards de dinars a été mobilisée, contribueront à l'augmentation de la capacité d'accueil locale avec 539 lits supplémentaires et généreront plus de 280 postes d'emploi, a précisé Amar Bentorki.

Trois de ces projets sont en cours de réalisation dans la commune d'El Khroub de Aïn El Bey, a-t-on détaillé, précisant que la moyenne du taux d'avancement de ces quatre ouvrages avoisine les 60 %.

Le cinquième projet du secteur de tourisme à Constantine

concerne l'hôtel Cirta qui connaît, depuis sa fermeture en 2014, des travaux de rénovation et de modernisation, notamment une opération d'extension ainsi que la réalisation d'une piscine et d'un parking, a-t-on encore noté.

La réalisation de ces projets permettra, notamment l'amélioration des conditions d'accueil dans la capitale de l'est du pays ainsi que la promotion des qualités des services, a ajouté M. Bentorki.

Il a, en outre, annoncé que six autres projets hôteliers dans la région d'El Khroub et à la cité Zouaghi Slimane seront «pro-

chainement lancés en travaux», signalant que ces ouvrages totalisant 762 lits et qui devront engendrer 370 postes d'emploi, ont nécessité la mobilisation d'un investissement de 5,77 milliards de dinars.

Le secteur du tourisme dans la wilaya de Constantine sera également renforcé, à la faveur de la réouverture de l'hôtel Panoramic du centre-ville qui dispose de 72 chambres et de 150 lits. Ce dernier fait l'objet d'une opération de réhabilitation pour une enveloppe financière de 4,6 milliards de dinars, a encore fait savoir le même res-

ponsable, assurant que cet établissement créera pas moins de 100 emplois.

M. Bentorki a mis l'accent sur le rôle primordial de la communication dans la promotion du tourisme et de l'artisanat dans la ville du vieux Rocher, ajoutant que l'accompagnement des investisseurs est devenu «une nécessité» au vu des enjeux importants de ce secteur. Le parc hôtelier de la wilaya de Constantine compte 19 hôtels totalisant 2 126 lits et assurant près de 1 000 postes d'emploi.

Reda A.

Guelma

Paiement électronique des factures d'électricité

L'opération du paiement électronique des factures d'électricité a été mise en service à Guelma, a-t-on appris mercredi de la chargée de communication auprès de l'agence principale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) de la wilaya.

Cette nouvelle prestation de services permet aux clients de régler leur facture d'électricité à l'aide de la carte bancaire (CIB) ou de la Golden carte d'Algérie Poste, a expliqué Mme Rima Medhaoui, précisant que ce

service sera bientôt opérationnel dans plusieurs communes, entre autres, Oued Zenati, Bouchegouf et Héliopolis.

La SDE-Guelma ambitionne également de généraliser l'utilisation de ce service en permettant aux agents commerciaux de l'utiliser lors de la distribution des factures aux clients en vue de leur éviter le déplacement aux sièges des agences commerciales de cette entreprise, a affirmé la même responsable.

Inscrite dans le cadre d'un grand pro-

gramme de modernisation des services de la SDE, ce service permettra à près de 129 000 abonnés de payer leur facture «rapidement et dans de meilleures conditions», a-t-on fait savoir.

Une grande campagne d'information sur le lancement de ce service et les avantages qu'il fournit a été lancée dans la wilaya de Guelma, ciblant les clients de la société de distribution de l'électricité et du gaz, a-t-on indiqué.

T. M.

Khenchela

Remise des clés de logements publics locatifs

Les clés de 200 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans la commune de Bouhmama, wilaya de Khenchela, ont été remises jeudi à leurs bénéficiaires dans une ambiance festive, a-t-on constaté.

Lors d'une cérémonie symbolique d'attribution de 15 clés parmi le nombre global, organisée dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection à la daïra de Bouhmama, le wali, Kamel Nouicer a indiqué que la wilaya de Khenchela possède

un parc de logement imposant à travers les projets d'habitats réalisés et attribués et ceux en cours de parachèvement, rappelant que 1 000 habitations, tous segments confondus, ont été récemment attribuées. «L'opération d'attribution se poursuivra et répondra aux demandes exprimées de logement dans toutes ses formules», a-t-il assuré.

Réitérant le maintien de l'action sociale, notamment dans son volet habitat, conformément aux orientations du prési-

dent de la République, Abdelaziz Bouteflika, le chef de l'exécutif local a annoncé que «prochainement 1 900 logements de différents segments seront attribués» dans la commune de Kaïs, deuxième plus grande commune après le chef-lieu de wilaya.

La wilaya de Khenchela, dont les chantiers de l'habitat connaissent une réelle dynamique, est une des premières wilayas dont le programme Aadi 2 (Agence nationale d'amélioration et de développe-

ment du logement) a été achevé et attribué fin 2016, a-t-on rappelé.

Le chef de l'exécutif local a entamé sa visite de travail dans les communes de la daïra de Bouhmama par l'inspection de plusieurs projets d'alimentation en eau potable (AEP), de raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'amélioration urbaine dans la commune de Chélia avant de visiter des chantiers d'habitats dans la localité de Bouhmama.

L. Y.

M'sila

Réception prochaine de tronçons de routes réhabilités

Plusieurs tronçons de routes nationales (RN) dans la wilaya de M'sila, totalisant un linéaire de plus de 70 km faisant actuellement objet d'une vaste opération de réhabilitation, seront réceptionnés avant fin 2017, a-t-on affirmé jeudi auprès des services de la wilaya.

Ce programme de modernisation s'articule autour de l'entretien et de la réhabilitation de la RN46 dans son segment reliant la ville de Bousaâda à la wilaya de Biskra et de la RN8, entre les communes de Sidi Aïssa et de Aïn El Hadjel, situées au nord et au sud de la capitale du Hodna, a précisé la même source.

La concrétisation de l'ensemble de ces actions qui ont également concerné le doublement de la RN 45 dans la zone de Khemissa (sur 2 km), permettra de «désengorger plusieurs routes nationales à grande circulation», empruntées quotidiennement par 50 000 véhicules, ont souligné les mêmes services.

La wilaya de M'sila dispose d'un réseau de routes nationales long de 924 km, emprunté par plus de 60 000 véhicules/jour, dont 20% de poids lourds transportant les matériaux de construction, a-t-on signalé, rappelant que plus de 800 km de ces routes ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation et d'entretien depuis 1999.

M. T.

Médéa

Des plantations sylvicoles réduits en cendre

Une superficie de 23 ha de plantations sylvicoles a été réduite en cendre en l'espace de deux jours dans quatre incendies de forêts distincts survenus mardi et mercredi dans les communes de Mihoub et Tablat, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile.

Le gros des pertes a été enregistré dans la commune de Mihoub, à 100 km au nord-est de Médéa, où 17 ha de pins d'Alep et de maquis ont été détruits suite à trois incendies qui se sont déclarés, le premier mardi à Ouled Saâd, et les deux autres durant la journée de mercredi, à Guellal et Ahi Echaïba, a précisé la même source.

Il aura fallu 18 h aux équipes d'intervention pour circonscrire l'incendie de Ouled Saâd, qui a occasionné la destruction de 9 ha de plantations sylvicoles, alors que les deux autres foyers ont été maîtrisés après plus de cinq heures d'efforts, selon la Protection civile.

L'incendie de Rasfa, dans la commune de Tablat, à 95 km au nord-est du chef-lieu de wilaya, qui s'est produit mercredi en début de matinée, a pu être circonscrit au bout d'une heure et demi d'intervention, a ajouté la même source, signalant qu'une parcelle de 5 ha de plantations sylvicoles a été complètement ravagée par les flammes.

K. M.

Le wali d'Oran pour une feuille de route

Un état des lieux des zones industrielles sera établi

Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a insisté sur l'établissement d'un état des lieux des zones industrielles et une feuille de route, lors d'une visite jeudi aux zones industrielles d'Es-Sénia et de Hassi Ameer.

Le règlement des problèmes des zones industrielles et d'activités passe d'abord par la prise en charge des missions basiques comme la réparation de la voirie, celle de l'éclairage public et le renforcement de la sécurité, entre autres, a-t-il souligné, mettant l'accent sur un diagnostic de la situation de ces zones et l'élaboration d'une feuille de route pour apporter solutions à tous les problèmes.

Après avoir passé en revue la situation dans laquelle se débattent les zones industrielles, il a relevé, entre autres, la détérioration des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, de l'éclairage public et du réseau routier, le wali a déclaré en substance «que les actions urgentes ne doivent pas être soustraites de la prise en charge globale de la situation des zones industrielles». L'autre problème soulevé lors de cette visite concerne l'absence de stations d'épuration au niveau des entreprises polluantes. A Hassi Ameer, les responsables de la gestion de cette zone industrielle ont préconisé la réhabilitation des réseaux de voirie, d'assainissement et d'éclairage public et la réalisation d'une station de relevage, ainsi que des stations de traitement des eaux au niveau des entreprises polluantes.

A noter qu'un réseau d'assainissement de 10.010 mètres linéaires existe dans cette zone, mais qui n'est pas fonctionnel, car se trouvant dans un état de dégradation à 100% et que la station de relevage des eaux usées est également à l'arrêt.

Quant à l'éclairage public, sur les 122.000 mètres linéaires de ce réseau, seuls 31.900 mètres linéaires sont fonctionnels. En outre, il y a un manque flagrant de postes transformateurs et de candélabres.

Les responsables ont indiqué que 540 millions de dinars sont nécessaires pour solutionner ces différents problèmes de cette zone. Même topo à la zone industrielle d'Es-Sénia dont le réseau d'assainissement n'est plus fonctionnel, avec une station de relevage sous dimensionnée et à l'arrêt. Cette zone



manque également de station d'épuration et son réseau d'éclairage public ne fonctionne qu'à 30% environ, car sur les 10.494 mètres linéaires, 7.465 mètres linéaires sont dégradés, a-t-on signalé. Sur un autre plan, le wali

a déclaré, lors de sa visite à la zone des showrooms d'El Kerma, que «les opérateurs ayant bénéficié de lots de terrain pour la réalisation d'espaces commerciaux ou d'exposition et n'ayant toujours pas entamé les tra-

vaux et mis en demeure à deux reprises verront leurs terrains récupérés», ajoutant que les autres «ont un délai de trois mois pour relancer les travaux de construction de leurs locaux». **O. H.**

Il sera implanté à Oran

Lancement prochain d'un projet de recyclage du verre

Un projet de récupération et de recyclage du verre sera lancé prochainement par la wilaya d'Oran en collaboration avec la société de production d'emballage en verre «Alver», filiale du groupe Saint Gobain (France), a-t-on appris jeudi lors d'une visite de travail et d'inspection du wali d'Oran aux zones industrielles d'Es-Sénia et de Hassi Ameer. Ce projet sera lancé par la wilaya d'Oran en collaboration avec la société de production d'emballage en verre «Alver», filiale du groupe Saint Gobain (entreprise française spécialisée dans la production, la transformation et la distribution de matériaux), après finalisation de la phase d'étude en passe d'être initiée, a-t-on précisé.

Une équipe, composée de représentants de plusieurs secteurs dont les centres d'enfouissement technique (CET), la direction de l'environnement et des services de la wilaya et des communes, sera mise en place dans les prochains jours afin de réfléchir au développement de la filière recyclage du verre cassé, a indiqué le wali d'Oran, Mouloud Chérifi lors d'une visite à la société Alver. La récupération et le recyclage, a-t-il souligné in situ, sont des activités génératrices d'emplois et de richesses.

A titre expérimental, l'opération de développement de cette filière de recyclage du verre débutera à Oran, choisie comme commune pilote, pour être étendue, par la suite, aux autres communes, a-t-il fait savoir.

D'autre part, des spécialistes de la société Alver seront mis à la disposition de cette équipe pour l'accompagner en prodiguant conseils sur le développement des phases de récupération et de recyclage de ce projet, a indiqué son premier responsable, Antonio Lui. Ce dernier a affirmé

que l'activité de recyclage est rentable, soulignant qu'un four peut utiliser jusqu'à 90 % de calcin (verre cassé récupéré) et que la réduction de la matière première permet une économie d'énergie et produit moins de pollution.

Pour le wali d'Oran, la question de l'environnement et du recyclage des déchets, notamment celui du verre, est très importante, d'autant que «le processus est simple et son démarrage peut se faire immédiatement», déclarant «nous n'attendons que les offres d'Alver en matière de prix du verre cassé, entre autres, pour développer cette activité».

Mouloud Chérifi a ajouté que le problème de formation du personnel concernant le tri et la récupération du verre peut être réglé par les centres de formation professionnelle.

La société Alver avait acquis, en 2011, la totalité du capital de l'ex-société ENAVA.

Dans la zone industrielle de Hassi Ameer, les responsables de la société privée «Général Emballage» ont fait part de leur intention de développer l'activité de récupération et de recyclage du carton.

Dans ce cadre, le wali a indiqué que le tissu industriel de la wilaya d'Oran doit s'orienter vers le traitement des déchets,

notamment la récupération et le recyclage des produits considérés comme des retours de production.

Les CET, a-t-il dit, doivent aussi s'adapter au recyclage et «toutes les communes doivent également s'y mettre» en se dotant de presses de récupération. «Nous n'excluons aucune solution quant à la forme administrative que prendra cette activité, EPIC ou autre. C'est une véritable industrie et, dans cette perspective, le groupe de travail que nous allons mettre en place doit apporter des solutions», a souligné Mouloud Chérifi.

R. O.

500 camions réquisitionnés pour l'éradication des points noirs

■ Pas moins de 500 camions et de 270 engins entre chargeurs, rétro-chargeurs, bulldozers, balayeuses sont réquisitionnés pour l'éradication des points noirs recensés au niveau des différents secteurs urbains et axes routiers du groupement urbain d'Oran, a-t-on appris jeudi du secrétaire général de la wilaya.

Quatre vingt et un (81) sites (points noirs) dénombrés à travers les quartiers et les cités de la ville d'Oran seront touchés par cette opération de nettoyage d'envergure, qui se déroulera chaque week end, a indiqué Meddah Si Ali lors d'un point de presse, organisé en marge d'une rencontre avec les directeurs de l'exécutif de la wilaya, soulignant que cette opération d'hygiène vient en appoint aux opérations de collecte quotidiennes.

«Tous les points noirs identifiés de la ville d'Oran seront éradiqués même s'il faut rester trois week ends», a déclaré le même responsable, saluant au passage les entreprises participantes à cette vaste campagne de volontariat, de même que l'implication de la société civile. La direction des travaux publics, avec le déploiement de camions (24) et chargeurs et rétro-chargeurs (10) a été mobilisée

pour éliminer les points noirs situés le long des axes routiers, a-t-il ajouté. Cette opération de nettoyage, qui aura lieu chaque week end, constituera un test pour mobiliser d'autres moyens supplémentaires et en finir avec les différents points noirs qui altèrent le panorama des villes dont les rejets de gravats et de sachets, ont souligné plusieurs cadres communaux se disant satisfaits de la réorganisation des activités du centre de tri sélectif.

Un total de 60 camions, un (1) bulldozer, 6 chargeurs, 7 camions d'arrosage et deux balayeuses ainsi que 120 agents communaux ont été mobilisés par l'APC d'Oran pour faire la grande lessive de l'Ouest, a indiqué le président d'APC, Boukhatem Nourredine lors de cette rencontre de préparation et de coordination élargie aux directeurs des 12 secteurs urbains aux côtés des directeurs de l'exécutif de la wilaya et autres intervenants. La wilaya d'Oran dispose de 4 Centres d'enfouissement technique (CET) à Hassi Bounif, Arzew, El Ançor et Aïn El Beïda, a-t-on indiqué.

Reda A.

CONFLITS ►►

Aidés par Washington

Nouvelle offensive de combattants syriens contre l'EI

Des combattants syriens soutenus par les Etats-Unis ont lancé hier une offensive pour chasser le groupe Etat islamique (EI) de régions de l'est de Deir Ezzor, la dernière province de Syrie encore largement contrôlée par l'organisation jihadiste.



Cette offensive a été annoncée par l'alliance arabo-kurde des Forces démocratiques syriennes (FDS) au moment où le régime, aidé par l'allié russe, tente de déloger l'EI de la capitale provinciale éponyme, dans l'ouest de la province.

Fer de lance de la lutte anti-EI dans le pays en guerre, les FDS mènent parallèlement une offensive pour chasser les jihadistes de Raqa, leur principal fief en Syrie, dont elles ont déjà conquis plus de 65%.

La perte de Deir Ezzor devrait sonner le glas de la présence de l'EI en Syrie, trois ans après sa fulgurante montée en puissance. Les jihadistes s'étaient emparés en 2014 de vastes portions de la province située dans l'est du pays.

Après avoir écarté toute coordination avec les forces du régime, les FDS ont lancé l'offensive à partir de secteurs sous leur contrôle dans le nord de cette province riche en pétrole, frontalière de l'Irak.

«Nous diriger vers (la province) de Deir Ezzor est inévitable», a indiqué à l'AFP Ahmad Abou Khawla, chef du «Conseil militaire de Deir

Ezzor», un groupe armé rattaché aux FDS, à l'issue d'une conférence de presse annonçant la nouvelle offensive. «Nous entamons la première étape, pour libérer les régions à l'est de l'Euphrate, dans la province de Deir Ezzor», a-t-il précisé à Abou Fass, dans la province voisine de Hassaké située plus au nord.

«Nous avons progressé sur plusieurs kilomètres, grâce au soutien aérien de la coalition internationale» anti-EI emmenée par les Etats-Unis, a ajouté M. Abou Khawla.

Eviter les accidents aériens

Les combats se concentrent dans un secteur désertique du nord-est de Deir Ezzor, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme. «Les combats se poursuivent et la coalition mène des frappes contre des positions jihadistes pour permettre la progression au sol des FDS».

M. Abou Khawla a assuré à l'AFP qu'il n'y avait pas «de coordination avec le régime ou les Russes» dans la bataille

de Deir Ezzor. Dans un communiqué, le porte-parole de la coalition internationale, le colonel américain Ryan Dillon, a toutefois rappelé l'existence d'une «ligne de déconfliction avec les Russes» pour éviter tout accident aérien. Cette ligne, tracée entre le nord et le sud du fleuve de l'Euphrate qui coupe la province de Deir Ezzor en deux, est selon lui «nécessaire, au vu de la congestion de l'espace aérien dans l'est syrien», où opèrent des avions militaires syriens, russes et de la coalition.

«L'EI n'aura aucun refuge dans la vallée de l'Euphrate», a-t-il dit. «Nous continuons de soutenir nos partenaires des FDS alors qu'ils combattent pour libérer leurs terres de l'EI».

En finir avec le terrorisme

Dans la ville de Deir Ezzor contrôlée à 60% par les jihadistes, deux enclaves sont contrôlées par le régime qui cherche à reprendre la totalité de la ville.

Après avoir brisé mardi le siège imposé depuis près de

trois ans par l'EI à l'enclave située dans l'ouest de la cité, les forces du régime cherchent à desserrer l'étau autour de la seconde enclave, regroupant un aéroport militaire et trois quartiers à la périphérie sud.

Hier, l'armée a reconquis le champ pétrolier d'Al-Taym au sud de l'aéroport, selon les médias officiels.

Evoquant les avancées du régime à Deir Ezzor, le ministre syrien des Affaires étrangères a estimé que «les victoires» de l'armée syrienne «venaient annoncer la fin du terrorisme», selon l'agence officielle Sana.

«La bataille avec ces mercenaires approche de sa fin, et chaque portion du territoire syrien sera libéré du terrorisme», selon lui.

Déclenché en 2011 par la répression brutale de manifestations pacifiques réclamant des réformes, le conflit en Syrie s'est complexifié avec l'implication de pays et milices étrangers et de groupes jihadistes sur un territoire morcelé.

Il a fait plus de 330 000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

AFP

Liban Funérailles nationales pour les soldats enlevés et tués par Daech

Le Liban a organisé vendredi des funérailles nationales pour ses 10 soldats enlevés en août 2014 et tués par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech/EI).

Les funérailles ont eu lieu au siège de l'armée au ministère de la Défense à Yarzé, en présence du président libanais Michel Aoun, du président du Parlement Nabih Berri, du Premier ministre Saad Hariri, du ministre de la Défense, Yaacoub Sarraf et d'autres hauts fonctionnaires.

M. Aoun a prononcé un discours d'hommage aux soldats tués.

«Nos soldats sont tombés entre les mains des terroristes après des divisions au sein du pouvoir... Je vous promets que le sang de vos fils n'aura pas été versé en vain, et nous chercherons la vérité», a déclaré le président libanais aux familles des victimes.

«Les médailles qui vous ont été remises symbolisent la reconnaissance du peuple libanais envers vous», a ajouté M. Aoun.

R. O.

Pakistan Inauguration d'une cinquième centrale nucléaire

Le Premier ministre pakistanais Shahid Khaqan Abbasi a inauguré vendredi la cinquième centrale nucléaire du pays, où les coupures d'électricité sont récurrentes.

Le Pakistan continue ainsi, en collaboration avec la Chine, à diversifier l'usage du nucléaire malgré la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon en 2011.

Le réacteur de Chashma-IV, d'une puissance de 340 mégawatts, situé à 250 kilomètres au sud-ouest d'Islamabad, est le quatrième bâti dans le cadre d'une collaboration entre la commission de l'énergie atomique du Pakistan (PAEC) et la Corporation nationale du nucléaire de Chine (CNNC).

La précédente avait été inaugurée en décembre par l'ancien ministre Nawaz Sharif, destitué le mois dernier. «Mettre fin aux coupures est une priorité de notre gouvernement», a assuré M. Abbasi lors de l'inauguration retransmise en direct à la télévision, assurant qu'il n'y en aurait plus dès novembre 2017. Le déficit énergétique pouvait en effet atteindre les

7.000 MW au pic de l'été, soit presque un tiers de la demande.

M. Abbasi a souligné que la croissance économique, qui a dépassé les 5 pc, atteindrait 6 pc cette année grâce à la mise en service récente de nombreuses centrales, tandis que d'autres sont sur le point d'être achevées.

La Chine intensifie actuellement ses investissements chez son voisin pakistanais, dans le cadre d'un plan de développement des infrastructures routières, de télécommunication et d'énergie de plus de 50 milliards de dollars le long d'un couloir économique reliant la Chine à la mer d'Arabie en traversant le Pakistan du nord au sud.

Bilal L.

Même si les Etats-Unis se retirent du traité

L'Iran respectera l'accord sur le nucléaire

L'Iran respectera le traité international sur le nucléaire conclu avec les grandes puissances mondiales même si les Etats-Unis décident de se retirer de cet accord, a annoncé le directeur de l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran (OEAI), cité samedi par Press TV.

«Si les Etats-Unis se retirent de l'accord, mais les autres pays respectent leurs engagements - à savoir le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Chine et la Russie - alors l'Iran respectera probablement les engagements liés à l'accord», a affirmé vendredi Ali Akbar Salehi.

«Je pense que nos partenaires dans le cadre de ce traité ont plus à perdre que nous» si l'accord est abandonné, a souligné M. Salehi.

«Les Etats-Unis tentent d'envenimer l'environnement des affaires, pour dissuader

les grandes banques et les compagnies de travailler avec l'Iran», a expliqué M. Salehi, faisant référence aux pressions sur de nouvelles sanctions contre l'Iran.

«Cela permet de jouer sur la peur, mais en réalité ils ne peuvent pas faire grand chose», a ajouté M. Salehi.

Le directeur de l'OEAI a affirmé que le refus américain de lever les sanctions contre Téhéran est une «violation significative» de l'accord.

Mercredi, le président iranien, Hassan Rohani, a annoncé que l'Iran ne violerait jamais l'accord sur le nucléaire conclu avec la communauté internationale. M. Rohani a indiqué que cet accord signé en 2015, aussi connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (JCPOA), était un important accord international.

«Après la mise en oeuvre du JCPOA,

nous ne devrions pas accepter les violations», a souligné M. Rohani.

Le président a tenu à rappeler que l'Agence internationale de l'énergie atomique avait confirmé l'engagement de l'Iran au respect de cet accord à plusieurs reprises, alors que les Etats-Unis n'avaient pas pleinement respecté cet accord.

«Les Etats-Unis tentent de mener une campagne médiatique contre la coopération internationale», a affirmé M. Rohani, ajoutant que Téhéran ne ménage pas ses efforts pour garantir la stabilité et la sécurité dans la région.

Suite aux sanctions économiques récemment imposées à l'Iran par le gouvernement du président américain Donald Trump, certains observateurs craignent que les Etats-Unis ne se retirent de l'accord nucléaire iranien.

R. K.

Centrafrique

"Flambée terrifiante" de violences envers des civils

"Viols, tueries, destructions": la population de la province de la Basse-Kotto dans le centre de la Centrafrique subit "une flambée terrifiante" de violences, dénonce l'ONG Amnesty International dans un rapport publié vendredi.



Dans cette province, "des femmes sont violées, des hommes sont tués, des villages sont détruits et la force de maintien de la paix des Nations unies s'avère incapable d'enrayer ces violences", affirme dans un communiqué Joanne Mariner, conseillère principale sur la réaction aux crises à Amnesty International.

L'ONG pointe du doigt le groupe armé Union pour la paix en Centrafrique (UPC) du chef de guerre Ali Darass, proche des nomades peuls

et établi dans la région d'Alindao, sous-préfecture de la Basse-Kotto, à environ 300 km de Bangui à vol d'oiseau. Amnesty a recueilli une trentaine de témoignages au cours d'une mission de deux semaines en août sur le terrain, dont celui d'Annie, 36 ans. "Après avoir violé mon mari, (un combattant de l'UPC) lui a tiré dans la tête", a-t-elle déclaré à Amnesty, ajoutant avoir été également violée devant ses cinq enfants.

L'ONG souligne que vingt femmes sur les vingt-cinq interrogées ont affirmé avoir

été violées.

"Après que trois d'entre eux m'ont violée, j'ai perdu connaissance. Quand je suis revenue à moi, j'étais attachée à un arbre, a déclaré à l'ONG une autre femme de 28 ans, sous couvert d'anonymat. "Ma mère, a-t-elle dit, m'a détachée et nous nous sommes enfuies".

En outre, Amnesty a déploré que les Casques bleus de la Mission de l'ONU (Minusca) n'aient "pas empêché les violences contre des civils".

Contacté par l'AFP, le porte-parole de la Minusca,

Vladimir Monteiro a déclaré que "des équipes ont été déployées pour documenter les violations". Une base temporaire a été installée dans la ville pour "assurer protection aux déplacés et faciliter le travail des humanitaires", a-t-il ajouté.

Fin juillet, une dizaine de personnes avaient été tuées dans un village à 7 km d'Alindao. En mai, des heurts avaient fait plusieurs dizaines de morts dans la même ville.

La Centrafrique subit depuis plusieurs mois une recrudescence d'affrontements entre groupes armés, avec pour enjeu le contrôle des ressources naturelles et des zones d'influence.

L'ex-colonie française de 4,5 millions d'habitants a basculé dans la guerre civile en 2013 après le renversement du président François Bozizé par les groupes armés de la Séléka ("coalition" en langue nationale sango), affirmant défendre les quelque 20% de musulmans de Centrafrique, entraînant une contre-offensive des milices anti-balaka ("anti-machettes") majoritairement chrétiennes.

AFP

Bénin

Candidature de Reine Alapini Gansou au poste de juge à la CPI

■ Le gouvernement béninois vient d'annoncer la candidature du Bénin au poste de juge à la Cour pénale internationale, indique un communiqué gouvernemental.

Le gouvernement béninois a marqué son accord et son soutien à la candidature du Bénin au poste de juge à la Cour pénale internationale (CPI)", indique la même source.

L'exécutif béninois a demandé au ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et au ministre de la Justice et de la Législation, d'organiser le plaidoyer nécessaire en faveur de l'élection de la candidate du Bénin, Reine Alapini Gansou, à cette fonction.

La Cour pénale internationale (CPI) est une juridiction pénale universelle permanente chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité, de crime d'agression et de crime de guerre. Le Statut de Rome est le traité international qui a créé la CPI. Il est adopté lors d'une conférence diplomatique réunissant les représentants des états adhérents aux Nations unies, dite Conférence de Rome, qui s'est déroulée du 15 juin au 17 juillet 1998 à Rome, en Italie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2002 après sa ratification par 60 Etats.

Reda A.

Tunisie

Importantes recettes touristiques en août 2017

■ La Tunisie affiche des recettes touristiques record avec 257 millions d'euros engrangés en août dernier, a annoncé vendredi le ministère tunisien du Tourisme et de l'Artisanat.

Ces recettes dépassent même la performance réalisée durant l'année 2010, année de référence pour le tourisme tunisien, selon la même source.

Sur les huit premiers mois de cette année, les recettes touristiques de la Tunisie ont atteint 728 millions d'euros, soit 22% de croissance par rapport à la même période de l'année 2016.

Environ 4.684.000 touristes, dont 1.146.000 touristes européens et 1.565.000 touristes algériens ont visité les différents sites touristiques tunisiens, toujours selon les chiffres de la ministre tunisienne du Tourisme, Salma Elloumi.

D'après le ministre, la reprise progressive du secteur (qui représente environ 7% du PIB) s'explique essentiellement par la récupération de certains marchés traditionnels dont le marché français avec une hausse de 44%.

Se prononçant dans la presse sur des prémices de relance, la ministre tunisienne du Tourisme a évoqué le marché chinois qui est considéré comme étant l'une des cibles à conquérir avec d'énormes efforts, en premier lieu une ligne aérienne entre la Tunisie et la Chine.

T. O.

Niger

Campagne de démoustication

Des experts nigériens et cubains ont lancé dans la capitale nigérienne, Niamey, une campagne inédite de destruction de gîtes et larves de moustiques, responsables du paludisme qui tue chaque année quelque 2.000 personnes, en majorité des enfants, dans le pays.

Les opérations de démoustication visent "à détruire tout ce qui est moustiques et larves responsables du paludisme", a expliqué Iliassou Maïnassara, ministre nigérien de la Santé qui a donné le coup d'envoi jeudi. A l'aide de canons-pulvérisateurs montés sur des véhicules pick-up, des brigades de santé nigérienne et cubaines descendent jusque dans les bas-fonds de la ville pour bombarder les sites censés abriter les moustiques et leurs larves.

Durant cette campagne de 20 jours, des traitements aériens sont prévus pour traiter les zones transformées en maré-

cages par les inondations qui frappent Niamey depuis juin, a indiqué Iliassou Maïnassara. Le pesticide liquide utilisé est "sans danger" pour l'homme et les animaux, a-t-il assuré. Niamey et La Havane avaient signé en septembre 2014 un protocole d'accord sur un "Programme de contrôle du paludisme au Niger". Avec 80% des motifs de consultation médicale en saison des pluies, le paludisme représente la première cause de mortalité chez les enfants. Sur dix personnes qui meurent de paludisme sept sont des enfants, selon les autorités sanitaires nigériennes. En 2015, sur les 2.065.340 de cas de paludisme notifiés au Niger, 60% des malades sont des enfants de moins de 5 ans, déplorant-elles. En 2013, le "palu" a tué 2.555 personnes, essentiellement des enfants âgés de moins de 5 ans, sur plus de 3,9 millions de cas notifiés à travers le pays, selon des chiffres

du ministère de la Santé.

Pour lutter contre le paludisme, le Niger et ses partenaires misent jusqu'ici sur la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées. Entre 2005 et 2015, le nombre de décès imputables au paludisme a baissé de 24% dans le pays, en grande partie grâce à ces moustiquaires, soulignent les ONG.

Il n'existe pas encore de vaccin contre le paludisme. Pour l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dormir sous une moustiquaire est le seul moyen efficace de s'en prémunir. Au Niger, le combat contre le paludisme est souvent freiné par l'auto-médication et l'ignorance des populations à majorité analphabètes. Dans de nombreux villages des symptômes graves de la maladie, notamment les convulsions, sont perçus comme des actes de sorcellerie ou de sort jetés sur les malades.

AFP

Zimbabwe

Mugabe qualifie la coalition de l'opposition de "complot de l'étranger"

Le président zimbabwéen Robert Mugabe, qui s'apprête à 93 ans à briguer un nouveau mandat en 2018, a moqué vendredi l'alliance formée par l'opposition, une "créature de l'Occident", pour mettre un terme à son règne de trente-sept ans.

"Un rassemblement constitué depuis l'extérieur a été constitué à la hâte (...). Heureusement pour la Zanu-PF (le parti présidentiel), ces

partis sont plus divisés que jamais", a lancé M. Mugabe lors d'une réunion de l'état-major de son parti à Harare. En août, le chef de l'opposition, Morgan Tsvangirai, s'était réconcilié avec ses anciens compagnons de route, Welshman Ncube et Tendai Biti, pour former une alliance avec quatre autres partis. "Nous savons bien sûr qu'il s'agit d'une créature de l'Occident dont le seul but est de déloger la

Zanu-PF du pouvoir", a observé Robert Mugabe devant ses troupes. "Sincèrement, s'ils viennent en paquet, un seul coup sera nécessaire pour les disperser en mille morceaux", a-t-il raillé.

Plus vieux chef d'Etat en exercice de la planète, Robert Mugabe a déjà été investi candidat du parti au pouvoir pour l'élection présidentielle de 2018. Il dirige d'une main de fer le Zimbabwe depuis l'indépendance

du pays de la Grande-Bretagne en 1980. Sous son régime autoritaire, le Zimbabwe s'est considérablement appauvri et traverse aujourd'hui une grave crise économique. En 2008, M. Tsvangirai, chef du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), avait fait vaciller M. Mugabe en remportant le premier tour du scrutin présidentiel. Il s'était retiré avant le second tour à cause des

violences subies par ses partisans. En mai de cette année, M. Tsvangirai et une ex-proche de Robert Mugabe en rupture de ban, Joice Mujuru, avaient annoncé discuter d'un éventuel accord politique. Mais ces pourparlers ont échoué, notamment sur la question de la désignation du candidat à la présidentielle et la répartition des sièges parlementaires.

Agence

Riyad tempère l'espoir d'une solution rapide de la crise du Golfe

L'Arabie Saoudite a annoncé hier que le Qatar était prêt au dialogue pour résoudre la dispute qui l'oppose depuis trois mois à quatre pays arabes, avant aussitôt de tempérer l'espoir d'une solution rapide de la crise en exigeant une confirmation de Doha de sa volonté de négocier.

L'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a appelé au téléphone le prince héritier saoudien, Mohamed ben Salmane, pour exprimer son «désir de s'asseoir à la table du dialogue» et résoudre la crise, a rapporté, dans un premier temps, l'agence saoudienne SPA.

Il s'agissait du premier contact officiel à ce niveau entre les deux pays depuis le début de cette crise sans précédent dans le Golfe.

Le prince saoudien a «bien accueilli le désir de l'émir du Qatar», a ajouté l'agence, précisant que «l'annonce des modalités de ce dialogue sera faite après accord» entre l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Égypte, les quatre pays qui ont rompu début juin avec le Qatar.

Peu après, un porte-parole officiel saoudien indiquait pourtant la décision de Riyad de «suspendre tout dialogue et tout contact avec le Qatar» en attendant qu'il clarifie ses positions.

Ce porte-parole, cité par l'agence SPA, a protesté contre la manière dont Doha aurait rendu compte de l'appel téléphonique de l'émir du Qatar avec le prince héritier saoudien, l'accusant d'avoir «distordu le contenu de la conversation».

Crise de confiance

Dans ce compte-rendu, l'agence QNA du Qatar a indiqué que l'appel avait été passé à la demande du président américain Donald Trump, qui a proposé vendredi sa médiation dans la crise. Riyad affirme par contre qu'il a eu lieu à l'initiative de l'émir du Qatar.



La QNA ne confirme pas non plus le désir de dialogue de l'émir en écrivant vaguement que «les deux parties sont tombées d'accord sur la nécessité de régler la crise, en s'asseyant à la table des négociations, pour préserver l'unité du Conseil de coopération du Golfe (CCG)».

Ce conseil réunit l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn, le Qatar, Koweït et Oman.

L'agence QNA indique aussi que l'émir du Qatar a accepté une proposition du prince saoudien de charger deux personnalités de chaque pays d'examiner les points en litige, sans atteinte à la souveraineté des États. Or, Riyad a affirmé que les modalités du dialogue restent à déterminer.

«Ceci prouve que les autorités du Qatar ne sont pas sérieuses dans leur désir de dialogue», a déclaré le porte-parole saoudien, avant d'indiquer que son pays «suspend tout dialogue et tout contact avec le Qatar jusqu'à ce qu'il clarifie sa position».

Selon ce porte-parole, «l'inconsistance

de la politique du Qatar n'aide pas à renforcer la confiance nécessaire» au règlement de la crise.

Sanctions et conditions

L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Égypte avaient rompu le 5 juin leurs relations avec Doha.

Ces pays reprochent au Qatar de soutenir des groupes extrémistes et de s'être trop rapproché de Téhéran, grand rival de Riyad, chef de file des monarchies arabes du Golfe.

Ils ont aussi imposé au riche petit émirat gazier des sanctions sans précédent, notamment un blocage des voies d'accès maritimes, aériennes et terrestres.

Le Qatar a nié soutenir des groupes extrémistes et accusé ces pays d'empiéter sur sa souveraineté.

Les pays hostiles au Qatar exigent, avant tout dialogue, la satisfaction par Doha de 13 demandes, dont la fermeture de la télévision Al-Jazeera, accusée d'incitation

contre les régimes de ces pays, la fermeture d'une base turque au Qatar et la réduction des relations entre Doha et Téhéran.

Le Qatar, qui voit dans ces demandes une atteinte à sa souveraineté, pose lui-même comme condition au dialogue la levée des sanctions économiques qui lui ont été imposées.

En dépit de la persistance de la crise de confiance entre Riyad et Doha, la prise de contact est en elle-même «significative», estime l'analyste Kristian Ulrichsen, du Rice University's Baker Institute for Public Policy.

«Je suis persuadé que cette percée potentielle est liée à la rencontre de l'émir de Koweït (cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah) avec le président Trump et à l'accord apparent sur le fait que la crise a duré suffisamment longtemps et qu'il faut la résoudre», a-t-il ajouté.

Cheikh Sabah, qui joue le rôle de médiateur, a été reçu vendredi par le président Trump à la Maison Blanche.

AFP

Catalogne : Madrid durcit le ton

Les autorités espagnoles ont encore durci vendredi les menaces de sanctions à l'égard des séparatistes catalans qui préparent un référendum sur l'indépendance de leur région, accentuant la pression sur les centaines de maires prêts à ouvrir les bureaux de vote le 1^{er} octobre.

«En Catalogne, il n'y aura pas de référendum d'autodétermination d'aucune sorte», a réaffirmé vendredi le ministre de la Défense, Maria Dolores de Cospedal, assurant que l'Etat agira sans tomber dans «les provocations» avec «tous les moyens légaux nécessaires».

Le gouvernement «ne renonce à rien», a insisté son porte-parole, Íñigo Méndez de Vigo, interrogé sur la possibilité d'utiliser l'article 155 de la Constitution, mesure radicale qui permettrait de suspendre une partie de «l'autonomie» de la région.

Et il a demandé aux 948 maires de Catalogne de bien «penser que commettre des actes illégaux de cette nature, c'est attenter à la démocratie».

Dès 2014, la Cour avait déclaré anticonstitutionnel le principe même d'un référendum d'autodétermination, que les Catalans réclament depuis des années sur le modèle de ceux organisés en 2014 en Écosse et en 1995 au Québec. Ses juges ont «suspendu» jeudi soir

les textes adoptés par le parlement catalan - dominé par les séparatistes - pour organiser d'ici trois semaines une telle consultation. Dans une lettre en catalan envoyée aux maires, la préfecture de Catalogne a elle-même appelé que la Cour leur enjoignait de respecter cette suspension, «en les avertissant de leurs éventuelles responsabilités y compris pénales»...

Reste que «plus de 600 mairies ont déjà communiqué au gouvernement régional la disponibilité totale» de leurs bureaux de vote habituels, selon la présidente de l'association des municipalités indépendantistes, Neus Lloveras, maire de Vilanova (66.000 habitants). Quelques maires assurent cependant publiquement qu'ils n'organiseront pas ce scrutin, dans leur région aux 7,5 millions d'habitants, grande comme la Belgique et qui produit 20% du PIB espagnol.

«Nous sortirions du cadre légal», a déclaré à la télévision le maire socialiste de Lerida (125.000 habitants), Angel Ros, ajoutant: «Est-ce que cela vaut la peine d'essayer de construire un Etat pour diviser le pays? Je suis de ceux qui pensent que non».

A la question «Voulez-vous que la Catalogne devienne un Etat indépendant», 41,1% des Catalans sondés ont répondu «oui» en juin et 49,9% «non», selon le Centre

d'études d'opinion catalan.

Délit de désobéissance

Vendredi, le parquet de Catalogne a demandé à la Cour d'appel de Catalogne de lancer des poursuites contre le président catalan, le séparatiste Carles Puigdemont, et les douze membres de son gouvernement, pour les délits de «désobéissance», «prévarication» et «malversation de deniers publics»...

Toute une série de hauts fonctionnaires catalans ont également été avertis qu'ils ne devaient pas promouvoir le référendum, tels les directeurs des télévision et radio publiques régionales ou le chef de la police catalane.

«Il est préoccupant que l'Etat veuille effrayer et menacer, face à la volonté de voter», a réagi le vice-président du parlement catalan, le séparatiste Lluís Corominas.

Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, avait sommé jeudi les dirigeants séparatistes de la région «d'abandonner cette escalade dans l'illégalité» en assurant que «l'Etat de droit ne se plierait pas à (leurs) bravades».

Mais ces derniers ont presque aussitôt franchi une nouvelle ligne rouge: le parlement catalan a adopté dans la nuit une loi dite «de transition juridique, fondatrice de la République» catalane, qui serait activée en

cas de victoire du «oui» au référendum du 1^{er} octobre.

«Revendiquer la nuance»

Le malaise grandit parmi les nombreux Catalans qui, certes, revendiquent un référendum et ne voudraient pas perdre un bras de fer contre Madrid, mais n'approuvent pas pour autant la fuite en avant des dirigeants séparatistes...

Embarrassée, la maire de gauche de Barcelone (1,6 million), Ada Colau, n'a pas encore annoncé si le vote aurait bien lieu dans la capitale catalane.

Dans un texte «revendiquant la nuance», elle a critiqué «l'incapacité ou l'absence de volonté» de M. Rajoy pour trouver «une solution politique à un conflit politique», mais elle a aussi indirectement appelé les dirigeants séparatistes à ne pas faire «primer la fin sur les moyens, en urgence, en laissant de côté la moitié de la Catalogne».

Les indépendantistes assurent, eux, défendre leurs droits, après des années d'«humiliation» par les conservateurs du parti de M. Rajoy qui avaient notamment obtenu en 2010 de la Cour constitutionnelle qu'elle réduise les larges compétences accordées à la Catalogne par le Parlement espagnol.

AFP



L'Afghanistan redécouvre ses vieux films, sauvés de la fureur des taliban

Lorsque les taliban ont frappé à la porte de l'Institut afghan du cinéma dans les années 1990, Habibullah Ali n'en menait pas large. Cet employé avait dissimulé des milliers de bobines de films prohibés par le régime fondamentaliste.

«**N**ous ne pensions pas rentrer chez nous vivants ce jour-là», raconte-t-il à l'AFP en désignant une bobine miraculée. «S'ils avaient découvert que nous avions caché des films, ils nous auraient tués».

Sauvés de justesse, les films sont aujourd'hui en cours de numérisation en vue de leur diffusion auprès du grand public.

Tenants d'une interprétation hyper-conservatrice de l'islam, les talibans avaient interdit tous les loisirs populaires, y compris la musique. Durant leur règne (1996 à 2001) les cinémas avaient été fermés et les postes de télévision détruits.

Mais ils n'ont pu mettre la main sur les quelque 7.000 précieux films répartis par M. Ali et ses collègues dans les locaux de l'Institut à Kaboul.

«Nous étions pétrifiés, mais grâce à Dieu nous avons réussi à sauver les films et maintenant cette culture est vivante», se félicite le sexagénaire, qui travaille dans cette institution publique depuis 36 ans.

Deux décennies plus tard, ces bobines, sur lesquelles figurent notamment des films oubliés et des images de l'Afghanistan avant qu'il ne glisse dans la violence, sont en cours de numérisation en vue de leur diffusion au grand public.

Le projet redonnera vie à de très populaires films afghans aux intrigues basées sur l'amour. Il dévoilera tout un pan de l'histoire de leur pays aux plus jeunes qui n'ont connu que la violence, espèrent ses promoteurs.

Faux plafonds

La numérisation des films, des dizaines de milliers d'heures au total, est coordonnée par le directeur général de l'Institut, Mohammad Ibrahim Arify. «Les bobines

étaient camouflées dans des boîtes portant le nom de films indiens ou occidentaux, ou dans des barils enterrés dans le sol», raconte-t-il. «Beaucoup d'entre elles étaient stockées dans des pièces bloquées par des murs en brique ou dans de faux plafonds. Ils ont utilisé toutes sortes d'astuces», poursuit-il.

Le fonds comprend 32.000 heures de film en 16 mm et 8.000 heures de film en 35 mm, mais la classification est toujours en cours. Des particuliers y contribuent en apportant des films qu'ils ont eux aussi dissimulés pendant la période talibane.

«Je ne peux pas dire si on finira avec 50.000 ou 100.000 heures», sourit M. Arify, désignant les étagères où s'empilent les boîtes de métal qui abritent les bobines.

La numérisation elle-même prend du temps. Les bobines doivent d'abord être nettoyées pour enlever la poussière et supprimer les rayures.

Puis le film est projeté, son nom, son réalisateur et son numéro de bobine catalogués, et le film est classé soit comme fiction soit comme documentaire.

Puis il passe dans une machine qui procède à la numérisation plan par plan. «Si c'est un film long, le processus peut prendre jusqu'à quatre jours. Si ce sont des images d'actualité, alors juste une journée», explique Fayaz Lutfi, un employé de 27 ans.

Le projet a été lancé cette année et M. Arify espère qu'il sera achevé en deux ans.

«Nous sommes très fiers de ce que nous faisons car nous ressuscitons la culture défunte de l'Afghanistan en numérisant son histoire visuelle», souligne-t-il.

Projections au village

Financés par l'Etat, les films afghans des années 1970 étaient extrêmement populaires. Tournés en langues farsie et pachtoute, ils parlaient d'amour, de culture

ou d'amitié.

Les images documentaires couvrent la période allant des années 1920 à la fin des années 1970, avant l'invasion soviétique, la guerre civile, le règne des talibans et finalement leur renversement par les Américains en 2001 et la guerre qui fait rage depuis.

L'ambassade américaine de Kaboul a récemment accueilli une projection d'images de l'Afghanistan d'antan, prospère et très différent de ce qu'il est aujourd'hui.

On pouvait y voir des familles pique-niquer gaiement dans les parcs de la capitale, des femmes en jupe courte. Et aucune trace des hideux murs de béton anti-explosion aujourd'hui omniprésents en ville.

«Cela m'a ému de voir ces images car je n'ai que des mauvais souvenirs de mon pays. Je n'ai pas eu la chance de vivre durant cette période», note un spectateur, Arif Ahmadi, 34 ans, après la projection.

«Dans d'autres pays, les gens vont de l'avant, mais si vous regardez notre passé, nous sommes en train de reculer», déplore-t-il.

L'Institut espère que les vieux films intéresseront des diffuseurs. Un groupe de médias privés prévoit aussi de créer une chaîne en ligne.

L'Institut espère également organiser des projections dans des villages isolés, privés d'accès à la télévision ou internet, en dépit du risque que constituent de tels déplacements dans un pays contrôlé en grande partie par les insurgés.

A la vieille génération, les films rappelleraient un passé plus heureux, tandis que pour les jeunes ils pourraient susciter de l'espoir pour l'avenir.

«Nous prendrons le risque d'aller aux quatre coins du pays. Nous voulons que nos enfants sachent comment les Afghans vivaient autrefois», souligne M. Arify.

AFP

Berlin estime ne pas avoir à verser de réparations de guerre à la Pologne

■ L'Allemagne n'a pas à verser de réparations de guerre à la Pologne, le sujet étant réglé «depuis 1953», a déclaré vendredi le gouvernement allemand après que Varsovie a indiqué avoir le «droit» d'en réclamer.

«Du point de vue du gouvernement fédéral, il n'y a aucune raison de douter de la validité juridique de la renonciation aux réparations de 1953. Dès lors, pour nous, cette question est définitivement réglée d'un point de vue légal et politique», a déclaré Steffen Seibert, le porte-parole de la chancelière Angela Merkel.

Il a souligné que Varsovie «a confirmé (renoncer aux réparations) à plusieurs reprises, en 1970 et 2004 notamment».

Le gouvernement polonais conteste la validité de l'abandon des demandes en 1953, estimant que Varsovie, alors membre du bloc communiste, agissait sous pression de l'URSS.

La Première ministre polonaise, Beata Szydlo, issue du parti conservateur nationaliste PiS, a estimé jeudi que son pays avait «droit» à des réparations mais que la «décision politique» d'en demander n'avait pas encore été prise.

La relance de cette question intervient aussi après que le chef du parti conservateur au pouvoir Jaroslaw Kaczynski a accusé l'Allemagne de rejeter sa responsabilité pour le dernier conflit mondial.

Le porte-parole d'Angela Merkel a à ce titre souligné que l'Allemagne «assume sa responsabilité pour la Seconde Guerre mondiale» et qu'il ne peut «y avoir aucun doute à ce sujet».

«L'Allemagne a attaqué la Pologne. C'était le début de la Seconde Guerre mondiale déclenchée par l'Allemagne nationale-socialiste et le début de crimes inimaginables commis contre notre voisin polonais», a-t-il rappelé au sujet de l'invasion de la Pologne le 1^{er} septembre 1939.

«Les Allemands n'ont pas le droit d'oublier et n'oublieront jamais ce qui a été fait à la Pologne au nom de notre peuple», a-t-il ajouté. Dans la journée, les évêques polonais ont de leur côté dans une lettre lancé une mise en garde au gouvernement de Varsovie contre le risque d'«annihiler» la confiance et la réconciliation polono-allemande. Ils insistent sur «la grande valeur» de la réconciliation qui «définit les relations polono-allemandes depuis plus d'un quart de siècle», depuis la chute du communisme. Cette nouvelle dispute germano-polonaise s'inscrit dans le contexte de tensions croissantes entre Varsovie et l'UE qui s'inquiète de l'évolution de l'Etat de droit dans ce pays en raison de réformes controversées. Angela Merkel a ainsi indiqué fin août ne pas «pouvoir se taire» face aux atteintes à l'Etat de droit chez son voisin.

La Commission européenne menace aussi de déclencher l'application de l'article 7 du traité de l'UE si la Pologne maintenait ses réformes en l'état. Cette procédure inédite peut aboutir à une suspension des droits de vote du pays au sein du Conseil de l'Union. AFP



Irma à Haïti

Les sinistrés blâment les mauvaises infrastructures

Haïti se réjouit de ne pas avoir été autant affectée que prévu par l'ouragan Irma mais, le long de la route qui relie Cap-Haïtien à la frontière dominicaine, les sinistrés des inondations enragent contre cette voie qu'ils considèrent responsable de leur situation.

«**J** amais on n'avait de tels dégâts à cause des cyclones avant la construction de la route», témoigne Luckner Manigat, 52 ans, qui est né et a passé toute sa vie dans la zone de Malfety, aujourd'hui partiellement sous les eaux.

D'un côté de la voie asphaltée, les maisons sont intactes et rien ne laisse suggérer que des pluies torrentielles se sont abattues pendant la nuit. De l'autre, les habitants vont et viennent dans leurs habitations envahies par certaines par un mètre d'eau, avec l'espoir de sauver ce qui pourrait encore l'être.

«L'eau de pluie n'a plus de voies d'évacuation : les petits ponts qu'ils ont prévus sont totalement insuffisants» explique Luckner, avant d'enlever son pantalon pour refaire un nouvel aller-retour dans sa maison inondée.

L'asphaltage des 70 kilomètres reliant la deuxième ville haïtienne à la frontière dominicaine a été réalisé entre 2006 et 2008 par l'entreprise italo-dominicaine, Ghella. Le chantier avait été financé à hauteur de 40,8 millions d'euros par l'Union européenne, comme part



du soutien de l'UE à l'Etat haïtien dans l'amélioration de son réseau routier.

«C'est la quatrième fois que l'eau m'envahit comme ça depuis que la route existe», dénonce Kettle Mesidor. «Est-ce que c'est l'ingénieur qui a été chargé de faire cette route qui est un crétin ou qui ne connaît pas exactement son métier mais, si c'était moi, j'aurais pensé à une bonne façon d'évacuer l'eau pour qu'il n'y ait pas des inondations partout comme ça», accuse l'institutrice dont le logement et l'école sont inondés.

Solidaires avec leurs voisins,

ceux vivant de l'autre côté de la route nationale tentent d'aider au mieux en partageant le peu de

nourriture qu'ils ont.

«Aucune organisation ne nous a rien apporté, pas même de l'eau

potable. Nous sommes des êtres humains quand même. Et pour l'hygiène, il faut qu'ils apportent du savon, du chlore parce que l'eau dans laquelle on est depuis hier soir est chargée de matières fécales. Le choléra est toujours là : après Irma, il faut encore qu'on sauve nos vies», s'inquiète Kettle Mesidor, encore trempée jusqu'à la taille.

Interrogée par l'AFP sur l'infrastructure routière, la délégation de l'UE en Haïti a expliqué que «l'entretien des routes relève de l'Etat haïtien au travers du Fonds d'entretien routier, que l'UE appuie financièrement et techniquement mais dont les actions sont activées sur initiative du ministre haïtien».

Revenu sur la route nationale trempé jusqu'au nombril, Luckner Manigat ne croit pas que les autorités de son pays vont se pencher sur l'amélioration de la zone où il vit.

«Après la deuxième inondation, on avait fait une assemblée, un ministre était venu pour entendre nos problèmes mais, vous savez, ces messieurs ont mis les rapports dans les tiroirs. Quand le malheur arrive, là on les voit mais sinon non : ils ne font jamais de prévention, par négligence», conclut-il avec résignation.

AFP

Mexique

Le bilan passe à 61 morts, pire séisme en un siècle

Secouristes, militaires et policiers s'efforçaient inlassablement vendredi de retrouver des survivants du séisme qui a fait au moins 61 morts et plus de 200 blessés dans le sud du Mexique.

L'épicentre du plus fort tremblement de terre survenu dans ce pays en un siècle, d'une magnitude de 8,2, était situé dans le Pacifique, à environ 100 kilomètres au large de la localité de Tonala, sur la côte de l'Etat du Chiapas, selon le centre géologique américain USGS.

Mais c'est l'Etat d'Oaxaca (sud) qui a été le plus affecté par cette secousse, avec 46 morts, dont au moins 17 pour la seule localité de Juchitan, où des victimes pourraient être toujours coincées sous les édifices effondrés.

Voitures ensevelies sous les gravats, pans de murs renversés, morceaux de verre ou de bois jonchant les rues: cette localité de 100.000 habitants, entourée de montagnes recouvertes de végétation tropicale, était défigurée vendredi.

Près de la mairie très fortement endommagée, aux arches coloniales colorées, des militaires et des policiers tentent toujours de retrouver des survivants parmi les monceaux de gravats, dans un silence pesant.

«On fait tout ce qu'on peut pour sortir notre compagnon. Ils étaient deux là-dessous, nous en avons sauvé un», a raconté à l'AFP un policier municipal à l'uniforme couvert de poussière, tandis que ses collègues continuaient à creuser avec des pelles.

«Dieu fasse qu'il sorte vivant!»: une femme de l'ethnie

zapotèque exprime son soutien, à quelques mètres de là, alors qu'à travers la localité quatre engins de chantier et des camions sont utilisés pour dégager les décombres.

«Personne ne s'attendait à ça, et pour cette raison ils ne sont pas sortis rapidement et ont été ensevelis», commente abasourdi Vidal Vera, un policier municipal de 29 ans. «Je n'ai pas le souvenir d'un séisme aussi affreux», poursuit-il, «la ville est ravagée». Dans la matinée, un habitant était venu retirer des décombres le drapeau mexicain, pour ensuite l'agiter avec fierté, une image devenue virale sur les réseaux sociaux. Le président mexicain Enrique Peña Nieto a parcouru en hélicoptère les zones affectées de l'Etat d'Oaxaca, dont Juchitan, où il a écouté dans l'après-midi les récits des habitants avant de se rendre au Chiapas.

A Matias Romero, toujours dans l'Etat d'Oaxaca, l'hôtel Sensation s'est complètement affaissé sur un côté, pour s'immobiliser dans une position incongrue et périlleuse.

«C'est le plus grand tremblement de terre de l'histoire du Mexique, mais nous sommes là, Oaxaca est debout», a assuré le gouverneur de l'Etat, Alejandro Murat, sur une radio locale, précisant que l'armée avait déployé plus de 1.000 hommes dans la région.

Des vivres et des milliers de matelas et couvertures «sont en cours d'acheminement», a promis le gouverneur aux habitants affectés par la tragédie.

Plus de 260 répliques du séisme ont été enregistrées dans

la journée, a indiqué le président mexicain sur Twitter, tout en soulignant que les aéroports et les ports fonctionnaient normalement.

Le pape François, en visite en Colombie, a appelé à une prière «pour ceux qui souffrent des conséquences du tremblement de terre» et pour les victimes de ce séisme ainsi que celles de l'ouragan Irma, qui dévaste au même moment les Caraïbes.

La capitale mexicaine a également fortement ressenti cette secousse et de nombreux habitants se sont même précipités dans la rue, après le déclenchement de l'alerte sismique annonçant l'imminence d'un puissant tremblement de terre.

«Pas encore un (séisme)! Dieu, s'il te plaît, non», a ainsi crié une femme en tombant à genoux pour prier en pleine rue.

Selon le président Peña Nieto, 50 millions de personnes sur les 120 millions que compte le pays ont ressenti la secousse.

En septembre 1985, un séisme de magnitude 8,1 avait dévasté une grande partie de la capitale et fait plus de 10.000 morts.

Régulièrement accablé par les catastrophes naturelles, le Mexique a été touché vendredi soir par l'ouragan Katia, rétrogradé en catégorie 1, par le Centre américain des ouragans (NHC). L'ouragan a frappé vers 03h00 GMT l'Etat de Veracruz (est) au nord de la localité de Tecolutla avec des vents de 120 km/h. Et là ce sont des glissements de terrain meurtriers qui sont craints dans cette région montagneuse.

AFP

Japon

Tremblement de terre de 5,3

■ Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,3 a frappé le nord du Japon vendredi soir, a annoncé l'Agence japonaise de météorologie. La secousse tellurique a été enregistrée à 22h26 (13h26 GMT) dans la préfecture d'Akita, sur la côte nord-est de l'île de Honshu. «Ce tremblement de terre ne comporte aucun risque de tsunami», a ajouté l'agence. D'après la chaîne de télévision publique NHK, aucune victime ni dégâts matériels n'ont été signalés dans l'immédiat.

Reuters

Pérou

Jugement d'ex-marins pour un massacre en 1986

■ Le procès de 35 ex-marins accusés d'avoir tué plus d'une centaine de détenus lors d'une mutinerie en 1986 s'est ouvert vendredi à Lima. Les faits ont plus de trente ans. Entre le 18 et le 19 juin 1986, le soulèvement des prisonniers finit en bain de sang: 133 d'entre eux sont massacrés dans la prison «El Fronton», sur une île au large de la capitale péruvienne. Les militaires étaient intervenus pour mettre fin à la mutinerie lancée par des détenus membres de la guérilla du Sentier lumineux, considérée au Pérou comme une organisation terroriste. Selon le rapport de la commission de la vérité, ces membres de l'infanterie de marine avaient exécuté arbitrairement, notamment en les fusillant, des prisonniers qui s'étaient rendus. Le ministère public a requis des peines allant de 25 à 30 ans de prison et des indemnités pour un total de 1,6 million de dollars destinées aux familles des victimes. «Aujourd'hui, 31 ans après les faits, le tribunal pénal national a donné le coup d'envoi du procès de la tuerie de El Fronton», a écrit sur Twitter Carlos Rivera, avocat des familles des victimes. Quelque 80 personnes, dont l'ancien président Alan Garcia, au pouvoir à l'époque, et plusieurs de ses ministres, sont appelés à témoigner. En 2000, la cour inter-américaine des droits de l'homme a ordonné l'ouverture d'un procès dans cette affaire pour crimes contre l'humanité.

R. N.

Exposition du plasticien Hassan Chorfi à Constantine

Voyage dans les univers insondables de l'âme humaine

Une trentaine d'œuvres du plasticien Hassan Chorfi sont exposées au public au Palais de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa de Constantine et propose un voyage dans les univers insondables de l'âme humaine et ses sensations.



Mariant dans une symbiose parfaite l'approche artisanale et la recherche créative en constante évolution, l'artiste est un sculpteur doublé d'un photographe professionnel qui enseigne la photographie dans un centre de formation professionnelle.

Inconditionnel amoureux de la cité des Ponts, Chorfi consacre à Cirta deux œuvres intitulées *Constantine, par un soir* et *Constantine, ville ouverte*. Dans la première œuvre, l'artiste zoome sur le contraste entre les débuts et les fins de journée dans cette ville tandis que dans la seconde, il alterne

ses visions tantôt optimistes tantôt pessimistes relatives à la cité millénaire du Vieux rocher.

La recherche esthétique et l'élan humaniste constituent le contenu commun à toutes les œuvres en dépit du renouvellement permanent des techniques utilisés, assure le plasticien dont le recours aux matériaux jetés ou négligés dont le bois et le papier est guidé, ajoute-t-il, par le souci de mise en valeur de l'esthétique «inhérente, mais cachée» de ces objets «anodins».

Le hasard est un élément constitutif de la toile, confie l'artiste, qui note que lorsqu'au cours de la conception d'une œuvre apparaisse une forme

qui ne figurait pas dans le croquis préalable, cette forme est immédiatement «adoptée comme élément enrichissant».

Dans le stand, tout en blanc de l'exposition, Chorfi affirme et avoir laissé libre cours à son imagination dans sa pérégrination entre les infinies nuances du noir et blanc alors que dans le stand coloré, c'est la magie des couleurs vives qui a été la locomotive de sa spontanéité expressive.

Dans son œuvre *M'as-tu-vu* qui est la plus récente de ses créations, l'artiste indique y avoir adopté «une nouvelle technique surréaliste» qui consiste à marquer une couche d'argile des empreintes de divers objets

pour composer un relief particulier sur lequel il verse en phase finale du plâtre.

Au cours de ses 40 années d'expérience plasticienne, Chorfi affirme avoir exposé dans la majorité des wilayas d'Algérie ainsi qu'en France et en Allemagne. A une année de sa retraite, Chorfi, licencié en arts plastiques, nourrit l'espoir de disposer d'un vaste espace pour donner libre cours à sa créativité.

Ouverte à la mi-août dernier, l'exposition du plasticien Hassan Chorfi au Palais de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa devra se poursuivre jusqu'à la mi-septembre.

L. Y.

Organisé à Tunisie

Colloque international sur les expressions artistiques

Un Colloque international sur l'expression artistique interculturelle dans les zones fragiles se tient les 8, 9 et 10 septembre courant, à Sousse, à l'initiative du réseau Tunisie de la Fondation Anna Lindh en partenariat avec l'association We love Sousse.

«Plus de 100 leaders d'opinion, d'artistes et de personnes actives dans la société civile sont présents à cette manifestation», a déclaré Anis Boufrikha, président du réseau Tunisien Anna Lindh aux médias locaux.

Les participants ont débattu et réfléchi sur les questions de l'expression artistique comme outils ou solutions aux défis qui

présentent sur des catégories qualifiées de «fragiles» du fait des guerres dans certaines régions du monde, engendrant des déplacements massifs des populations.

Des experts se sont prononcés sur leurs expériences vécues dans certaines régions fragiles et avanceront des propositions pour remédier à des situations difficiles, selon un angle artistique. Plusieurs activités étaient prévues dans différents endroits de la vieille médina de Sousse qui abritera des rencontres-débats et des ateliers, en plus d'un village artisanal au cœur de la ville où sont exposées les productions artisanales de tous les pays participants. Le colloque prendra fin

avec l'annonce de la déclaration «de Sousse à Naples» dont la lecture sera faite à l'ouverture du Colloque international autour de la situation de la femme dans l'espace euro-méditerranéen prévu dans la ville italienne de Naples, le 15 septembre courant. La soirée de clôture sera marquée par un grand spectacle artistique intitulé *Ichk* (passion) qui sera organisé au Musée archéologique de Sousse avec la participation d'artistes venus de cinq pays du pourtour méditerranéen. Ils interpréteront des chansons glorifiant les valeurs universelles de l'amour et de la paix et dont les paroles sont inspirées du patrimoine arabe.

T. L.

Cinémathèque d'Oran
Le film documentaire
Les maisons de la mer projeté
le 12 septembre

■ Le film documentaire *Les maisons de la mer*, du réalisateur Hamza Mendil, sera projeté le 12 septembre prochain à la Cinémathèque nationale d'Oran, a-t-on appris du président du club Hippone Sub de plongée sous-marine de Annaba.

Les maisons de la mer qui se veut un hymne à la mer, est un documentaire scientifique signé par une jeune équipe technique de biologistes sous-marins conduite par le réalisateur Hamza Mendil qui porte sur la création des récifs artificiels dans la zone sous-marine de Ras el Hamra (ex Cap de Garde) de la ville de Annaba, a indiqué à l'APS, Amir Berkane, ajoutant que ce film documentaire qui a bénéficié d'un financement des Nations unies «est 100% algérien».

Les récifs artificiels sont des structures immergées par l'homme dans le but est de recréer un habitat pour les poissons, là où ils sont détruits par la pollution et autres menaces comme les zones sablonneuses, a-t-on souligné de même source.

Le récif artificiel, ayant donné lieu à la réalisation de ce documentaire, a été immergé en mai 2016 à l'occasion de l'opération Port bleu qui a bénéficié des autorisations gouvernementales à titre expérimental.

Plusieurs associations locales et d'autres wilayas du pays ont été conviées à cet événement, organisé par le club Hippone Sub en partenariat avec l'association de promotion de la femme rurale Main dans la main de la wilaya d'Oran, ont précisé les organisateurs. Le réalisateur Hamza Mendil est un biologiste sous-marin de formation qui a réalisé certains documentaires sur l'écologie et autres spots sur la préservation des ressources en eau.

Riad D.

Festival du film africain Africlap
Azzedine Mihoubi
salue la distinction
du film *Chroniques de mon village*

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué la consécration du long métrage de fiction *Chroniques de mon village* du réalisateur algérien Karim Traïdia qui a reçu récemment le Grand prix du 4^e Festival du film africain Africlap de Toulouse (France), a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué. M. Mihoubi a qualifié d'artiste «rigoureux» et «créatif» le réalisateur de *Chroniques de mon village* dont les «efforts et créations» ont été couronnées par plusieurs distinctions, rappelant que l'œuvre a reçu dernièrement le Prix du jury du 3^e Festival Cinéma sans frontières de Saïdia (Maroc).

Sorti en 2015, *Chroniques de mon village* relate l'histoire d'une enfance vécue sous le colonialisme français et explore les bouleversements vécus au lendemain de l'indépendance du pays tels que perçus par un enfant.

R. N.

PAROLES DE FEMMES

Il n'y a que deux espèces d'êtres humains :
ceux qui ont tué et ceux qui n'ont pas tué.
Colette



FEMMES

ILS ONT DIT :

" Et qui pardonne au crime en devient complice. "

Voltaire

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Brigitte Macron

Le seul moment, durant la campagne présidentielle, où elle a paniqué

Philippe Besson était invité sur France Inter ce vendredi 8 septembre, à l'occasion de la sortie de son livre *Un personnage de roman*, récit de ses derniers mois passés auprès d'Emmanuel Macron. Face à Léa Salamé, il a révélé le seul moment, durant la campagne présidentielle, où Brigitte Macron a paniqué et cru que son mari ne serait pas élu.

« Un an de campagne, y a un seul moment où vous voyez le doute, où vous le sentez fébrile, vous sentez la panique dans son équipe et notamment chez sa femme ». Léa Salamé aime poser les questions qui fâchent, et face à Philippe Besson, ce vendredi 8 septembre sur France Inter, elle n'a pas hésité. « C'est la fameuse polémique sur la colonisation est un crime contre l'humanité ». Un moment politique qui a fragilisé Emmanuel Macron et inquiété Brigitte Macron.

L'écrivain, en promotion pour son livre *Un personnage de roman* qui relate la campagne d'Emmanuel Macron vue de l'intérieur (avec des révélations croustillantes), ne se dérobe pas. « Oui, là ça tanguait très fort, y a un moment où on comprend qu'il a sans doute dit quelque chose qui va lui être fortement reproché, explique-t-il. Là, dans l'équipe, on voit que ça peut être un moment de retournement, les gens se disent : « On va glisser dans les sondages et si on glisse là maintenant, on n'arrivera pas à récupérer ». Comment Emmanuel Macron a-t-il pour sa part réagi ? « Lui, sur le moment, il fanfaronne un peu. Il fanfaronne souvent. Ce qui est intéressant c'est de le reprendre quinze jours après, et de dire " Ok, t'as fanfaronné y a 15 , est-ce qu'on peut en parler maintenant ? ». Là il est capable effectivement d'avoir une analyse qui est de dire « Oui ce moment je comprends qu'il y a un souci, mais je dois rien montrer ». Une réaction que le président de la République estime être la seule digne de cette fonction.



FORME

Sept conseils pour surmonter une nuit blanche

Si vous passez la nuit sans dormir, voici quelques conseils pour être en forme, demain, au boulot.

ÉVEILLEZ VOTRE REGARD

Avant d'attaquer la journée, qui s'annonce très très longue, pensez à sauver les apparences et avoir l'air en forme. Pour éviter que vos petits yeux endormis ne trahissent la folle nuit que vous avez vécue, il faut réussir à les dégonfler. Pour cela, une méthode de grand-mère qui a déjà fait ses preuves : appliquez sur chaque œil une rondelle de concombre pendant une quinzaine de minutes. L'objectif est de décongestionner les poches et de faciliter la circulation du sang. Ensuite, utilisez un anti-cernes, un ton plus clair que votre couleur de peau naturelle pour éclaircir le regard et atténuer le côté violacé des cernes. Méfiez-vous cependant des teintes trop claires qui peuvent donner un effet gris !

FAITES LE PLEIN DE VITAMINES

Le petit déjeuner est d'autant plus capital que votre corps n'a pas pu recharger ses batteries pendant la nuit. Faites donc le plein de vitamines en consommant des fruits frais et n'oubliez pas les sucres lents, présents dans le pain complet ou les céréales.

FAITES LE PLEIN DE VITAMINES

Au déjeuner, ne vous jetez pas sur les plats riches en graisses et en sauce, cela pèserait sur votre estomac et vous plongerait dans un état de somnolence tout le reste de la journée. Préférez un plat léger et riches en protéines, composé de poisson (moins lourd que la viande), de légumes et de pâtes pour vous permettre de tenir jusqu'au dîner.

nuit blanche : prenez une douche dynamisante. Contrairement aux idées reçues, une douche qui réveille n'est pas forcément froide. Inutile de vous punir en prenant une douche

glacée ! Elle pourrait même provoquer l'effet inverse en faisant baisser la température de votre corps et vous donnant ainsi envie de vous blottir au fond du lit.

PRENEZ UNE DOUCHE DYNAMISANTE

Une douche tiède, pas trop longue, suffit à redémarrer. De plus, après une nuit blanche, le corps manque cruellement de repos, pas la peine d'en rajouter. Si vous avez passé la nuit à danser ou debout dans un bar, un jet d'eau froide sur les jambes peut cependant être utile pour faciliter la circulation sanguine et favori-

ser le retour veineux, et ainsi éviter l'effet jambes lourdes qui risque de vous rattraper en fin de journée.

Un massage post nuit blanche : associée à une huile végétale neutre, l'huile essentielle de cyprès peut s'avérer très efficace. Après la douche (ou à la mi-journée) massez-vous les jambes avec ce mélange pour relancer la circulation des jambes.

SORTEZ

Pas facile de rester les yeux grands ouverts devant un ordinateur et sous la lumiè-

re des lampes de bureaux quand on n'a pas dormi de la nuit. N'hésitez donc pas à faire des pauses et à sortir le plus possible à l'extérieur pour prendre l'air.

Faire le tour du bâtiment où vous travaillez vous permettra de vous tenir éveillée et de vous rebooster un peu. De plus, s'exposer à la lumière naturelle du jour est le meilleur moyen de faire comprendre à votre organisme, dont l'horloge est un peu désorientée, que ce n'est (toujours) pas le moment de dormir mais d'être active !

SANTÉ

RHUME ET SINUSITE

Banal et bénin, le rhume, ou rhino-pharyngite, ne requiert que quelques mesures thérapeutiques extrêmement simples. Cependant, certaines personnes, les enfants notamment, sont exposées à des complications, pour lesquels un avis médical s'impose. Ainsi, mieux vaut ne pas laisser traîner... La sinusite peut évoluer assez vite vers la chronicité et poser de délicats problèmes de traitement. A moins de vivre en ermite, il est difficile d'échapper aux rhumes. Une conversation, des jeux entre enfants sont autant de voies royales offertes aux virus pour changer d'hôte. Écoulement nasal, nez bouché, éternuements, avec ou sans fièvre... Les enfants sont particulièrement exposés.

SINUSITES, DES RHUMES QUI DURENT ANORMALEMENT

Quand l'infection née dans les fosses

nasales se propage vers les sinus, la muqueuse qui tapisse ces derniers s'enflamme à son tour. L'orifice étroit qui les sépare

des fosses nasales se bouche et le piège se constitue. Le sinus s'infecte. C'est la sinusite.

Tendance lèvres

Le orange est le nouveau rouge

Tendance lèvres : le orange est le nouveau rouge - Les derniers défilés du printemps à Paris, Londres, Milan ou New-York sont formels : la couleur orange sera sur toutes les lèvres à la belle saison. Et d'ailleurs, on peut même commencer maintenant car le orange, c'est le nouveau rouge. Et que c'est un agréable contraste avec la grisaille. Tout comme le rouge, la couleur se décline en de nombreuses nuances. Carotte, abricot, saumon, melon, mandarine (que des bonnes choses !)... Il y a au moins une teinte qui saura nous séduire dans cette palette optimiste et solaire. L'étape d'après, c'est d'oser. Même s'il existe bel et bien une nuance appelée "orange citrouille", les teintes orangées ne sont absolument pas réservées à Halloween. Et savent illuminer un visage de manière très surprenante lorsqu'elles sont appliquées avec soin sur nos lèvres...



Les DÉBATS

Quotidien national
d'information

Édité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue de football professionnel (LFP) Le nouveau site internet lancé

■ La Ligue de football professionnel (LFP) a lancé vendredi une nouvelle version de son site internet (www.lfp.dz), coïncidant avec le début de la nouvelle saison footballistique des deux Ligues Une et Deux (2017-2018). «Le début de cette nouvelle saison coïncide avec le lancement d'une nouvelle version de notre site Internet. Cet important moyen de communication a subi une grande opération de lifting plus agréable et plus moderne dans la mesure où il dispose du maximum de fonctionnalités», a affirmé le président de la LFP Mahfoud Kerbadj à l'occasion du lancement de cette nouvelle version. Classée par catégorie, cette masse d'informations, introduite dans une base de données, est accessible et consultable à partir d'une série de requêtes affinées. Ainsi le lecteur pourra obtenir instantanément la donnée recherchée.

«Au-delà de sa rénovation sur le plan informatique et esthétique, le site a été conçu de façon à répondre davantage aux besoins informationnels sans cesse croissant de nos lecteurs qui sont potentiellement les clubs et la presse spécialisée (...) Notre ambition va au-delà, nous comptons transposer tout ce travail d'archives sur une application téléphonique. Cette nouvelle version va proposer prochainement l'archive des clubs algériens à travers le championnat national, la Coupe d'Algérie et les compétitions internationales. «Le nouveau Site internet peut, dans les prochaines semaines, vous mener aussi loin dans le passé du football algérien. Il vous proposera un service unique en son genre : la possibilité d'exploiter un fond documentaire que la Ligue vient de mettre au point. Il s'agit des archives qui concernent les clubs algériens à travers le championnat national, la coupe d'Algérie et les rencontres internationales. Ils englobent les palmarès, les résultats des matches joués depuis leur création dans les trois compétitions, les classements, la liste des joueurs, entraîneurs champions et vainqueurs de la coupe d'Algérie, les fiches techniques des finales etc...», a conclu le président de la LFP.

Comité international olympique Berraf nommé membre de la commission des affaires publiques

■ Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf a été nommé pour siéger à la Commission des affaires publiques et du développement social par le sport, organe du Comité international olympique (CIO), a appris vendredi l'APS auprès du COA. «C'était un grand plaisir de vous voir dernièrement à Budapest à l'occasion du championnat du monde de judo. Après nos discussions, je vous nomme membre de la Commission des affaires publiques et du développement social par le sport dont la prochaine réunion est prévue le 6 novembre (09h00-18h00) à Lausanne Palace. Merci d'avance pour votre précieuse participation», a écrit le président du CIO dans sa lettre de nomination adressée à Berraf. Considérée comme l'une des plus importantes commissions de l'instance olympique mondiale, elle est présidée par l'ancien ministre italien Mario Pescante et compte en son sein d'illustres personnalités à l'image du Britannique Sébastien Coe, la Marocaine Nawal el Moutawakel, ainsi que le prince Hussein de Jordanie et l'ancien président de la Hongrie Pat Smith. Réélu le 27 mai dernier pour un nouveau mandat à la tête du COA, Berraf participera du 10 au 16 septembre prochain à la session du Comité international Olympique prévue à Lima.

Ligue 1 (2e journée)

Le CR Belouizdad seul leader



La 2e partie de la 2e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, disputée ce vendredi, a été à l'avantage du CR Belouizdad et du DRB Tadjenanet. Le Chabab a remporté le derby de la capitale face à l'USM El Harrach (2-0), alors que le DRBT a gagné celui de l'Est contre le CS Constantine (2-1).

Le CR Belouizdad trône sur la Ligue 1 Mobilis. Une première place bien méritée pour le Chabab qui enchaîne avec un deuxième succès de suite après avoir réussi son entame de saison en battant l'USM Bel Abbès.

Face au voisin Harrachi, ce derby algérois, disputé à huis clos au stade Omar Hammadi, s'est emballé dans le dernier quart d'heure. Au moment où le match s'acheminait inexorablement vers un score de parité, Chebira est parvenu à débloquent la situation à la 76e minute.

Complètement libérés, les Rouge et Blanc, menés par un Lakroum des grands jours, ont doublé la mise à la 83e minute par Aribi.

Peut avant le fin du temps supplémentaire, Lakroum, encore lui, a bénéficié d'un penalty après avoir été fauché dans la surface de vérité. Toutefois, l'homme du

match côté CRB n'a pas réussi à transformer la sentence en voyant son tir repousser par le montant droit du gardien harachi.

Sur l'action qui suit, l'arbitre du match a sifflé un penalty en faveur de l'USMH, idéalement exécuté par Banouh (90+4').

Si le CRB respire la forme (1e - 6 pts), ce n'est pas le cas des Jaune et Noir. Les Harrachis débutent difficilement l'exercice 2017-2018 avec deux défaites consécutives (14e - 0 pts).

Le DRBT s'offre le CSC

A Tadjenanet, le premier derby de l'Est cette saison, joué

entre le DRB Tadjenanet et le CS Constantine (2-1), a tenu toutes ses promesses. Présents sur la pelouse du stade Lahoua Smain pour confirmer leurs bons résultats enregistrés lors de la première manche, les deux protagonistes se sont donnés à fond mais le dernier mot est revenu à la formation locale.

Dans cette partie où tout s'est joué en première période, le DRBT n'a eu besoin que de quatre minutes pour réaliser le plus dur et ainsi plier le match à son avantage. Après une première chaude alerte de Belameiri à la 19e minute, le Bleu et Blanc ont réussi, coup sur coup, à prendre l'avantage et faire le break sur deux occasions quasi-similaires. Premier à faire mouche, Attouche a scoré de la tête à la 30e minute. Il a été imité quelques instants plus tard par son compère Belmokhtar (34'), également de la tête.

Assommé par ces deux réalisations, le CSC est parvenu comme même à réduire l'écart à la 40e minute profitant d'une erreur du portier du DRBT. Sollicité sur un centre tir, l'infortuné Litime s'est emparé de la balle dans les airs mais a fini par la lâcher une fois au sol alors que Cissé était en embuscade. Ce dernier n'a eu qu'a poussé le cuire au fond des filets.

En fin de partie, Demane avait la balle du 3 à 1 au bout du soulier, à la suite d'une belle contre attaque mais son tir a complètement raté le cadre. La première de Kamel Mouassa sur le banc du DRBT est couronnée de succès et son équipe compte 4 points, synonymes de 2e place au classement.

Imad M.

Ligue II Mobilis (2e journée)

L'ASAM et la JSMS confirment

■ L'AS Aïn M'lila et la JSM Skikda, déjà co-leaders à l'issue de la première journée de Ligue 2 Mobilis ont confirmé vendredi leur bonne entame de cette nouvelle saison, en enchaînant un deuxième succès consécutif lors de la deuxième journée, respectivement (2-0) contre le RC Relizane et (2-1) contre le CA Bordj Bou Arréridj, conservant ainsi leur leadership. L'ASAM qui avait ramené une précieuse victoire de Tlemcen (1-0) lors de la première journée, a profité en effet de l'avantage du terrain pour signer un deuxième succès consécutif, grâce à Slimani (45'+1) et Debbih sur penalty (85'), qui le maintient en tête du classement, avec six points, ex aequo avec la JSMS, qui de son côté est revenue de très loin face au CABBA.

Les Noir et Blanc ont commencé, en effet par concéder l'ouverture du score devant

Kouriba (42'), et ce n'est qu'en toute fin de match qu'ils ont réussi à renverser la vapeur, d'abord par Kennache, sur penalty à la 77', puis par Mokhtar (90'+4).

Contrairement à l'ASAM et la JSMS, le nouveau promu RC Kouba n'a pas réussi à confirmer le bon nul qu'il avait ramené d'Aïn Fakroun au cours de la première journée, puisqu'il s'est fait surprendre à domicile par le MO Béjaïa (1-0) sur un but signé Salhi (30'). L'addition aurait même pu être plus salée pour les Verts et Blanc, car les Crabes avaient raté une multitude d'occasions, dont un penalty par Noubli (76').

De son côté, le MC Saïda s'est assez facilement imposé devant l'Amel Boussaâda (2-0), grâce à Benayada, qui a ouvert le score à la 15e minute, avant que le fraîchement incorporé Athmani n'ajoute le deuxième but, pratiquement sur son premier ballon

(2-0). L'ASM Oran, à l'inverse a eu la tâche beaucoup plus difficile face au MC El Eulma, puisque malgré l'avantage du terrain, il a commencé concéder l'ouverture du score devant Bentaleb (50'), et ce n'est qu'en toute fin de match qu'il a réussi à inverser la tendance. D'abord par Benbrahem (66'), puis par Khelf-Allah (71').

De son côté, le CA Batna s'est remis au talent d'un seul homme, en l'occurrence Benmansour, pour venir à bout du GC Mascara, puisque c'est ce même joueur qui a inscrit les deux buts des Rouge et Bleu. Le premier sur penalty (46') et le second sur une action dans le jeu (52').

Lors des deux derniers matches de cette deuxième journée l'ASO Chlef s'est imposée face au promu du WA Tlemcen (2-0) alors que la JSM Béjaïa a disposé du CRB Aïn Fakroun sur le même score.

Kheireddine Zetchi

"Quatre à cinq joueurs de la sélection seront écartés"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi a évoqué la possibilité d'effectuer «plusieurs changements» au niveau de l'effectif des Verts, au lendemain de l'élimination sans gloire de l'Algérie du Mondial 2018 en Russie.

«4 à 5 joueurs vont quitter la sélection, car n'étant plus en mesure d'apporter le plus attendu d'eux», a déclaré Zetchi lors d'une intervention à la Chaîne 1 de la Radio nationale. Battus

à deux reprises par la Zambie : 3 à 1 à Lusaka puis 1 à 0 à Constantine, l'équipe nationale a anéanti ses derniers espoirs de se relancer dans ces qualifications.

«Je ne peux pas donner de noms à l'heure actuelle, mais ce qui est certain c'est que ces joueurs ne seront pas convoqués lors des prochains matches et stages des Verts. Cela ne veut pas dire qu'ils seront définitivement écartés», a-t-il ajouté. Zetchi a révélé à ce sujet

qu'il avait discuté de cette question avec le sélectionneur espagnol des Verts Lucas Alcaraz et également avec les membres du bureau fédéral de la FAF.

«Cette décision n'a pas été prise d'une manière individuelle mais collégiale en impliquant toutes les parties concernées», a-t-il expliqué, promettant «une révolution» en vue de donner un «nouveau souffle» au football algérien, demandant au public «un peu de

patience».

Zetchi, à la tête de l'instance fédérale depuis le 20 mars dernier, en remplacement de Mohamed Raouraoua, est sous pression consécutivement aux résultats des coéquipiers de Yacine Brahimi (FC Porto/ Portugal) qui n'arrivent plus à relever la tête quelques mois après leur élimination dès le premier tour de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.

France

Onze attentats terroristes déjoués

Onze attentats terroristes ont été déjoués depuis le début de l'année en France et les services de sécurité n'écartent pas d'autres formes de menaces.

Lors de l'installation vendredi du nouveau directeur général de la sécurité intérieure (DGSI), Laurent Nuez, le ministre de l'Intérieur, Gérard Colomb, a indiqué, en annonçant ce bilan, qu'«il peut demain se passer en France ce qui s'est passé à Barcelone», un attentat perpétré à la camionnette qui a fait, le 17 août dernier, 16 morts et plusieurs blessés. Face aux vives critiques contre le projet de loi antiterroriste qui élargit les prérogatives des services de sécurité dans la lutte antiterroriste dans la perspective de la fin de l'état d'urgence en novembre prochain, le ministre de l'Intérieur a souligné l'importance de la menace et l'équilibre qu'il faut rechercher entre sécurité et liberté. Le projet de loi va introduire dans le droit commun des dispositions «concrètes, ciblées et encadrées» pour «lutter efficacement contre le terrorisme et de réserver le régime de l'état d'urgence à des circonstances exceptionnelles». Les opposants au projet de loi, qui renforce le positionnement de la DGSI comme principal coordinateur de la lutte contre le terrorisme, le qualifient d'état d'urgence permanent et ont appelé à une manifestation dimanche prochain. Gérard Colomb a expliqué, par ailleurs, que si la lutte contre le terrorisme constitue sa principale priorité, son service devra rester actif pour faire face aux autres formes de menaces. Ciblée par des attentats terroristes depuis 2015, la France a renforcé ses services de sécurité et de renseignement dans le cadre de la lutte antiterroriste.

R. N.

Caraiïbes

L'ouragan Irma affecte gravement le centre de Cuba

«L'ouragan Irma affecte gravement le centre de Cuba» avec des rafales atteignant jusqu'à 260 km/h, ont rapporté les médias d'Etat dans la nuit de vendredi à samedi. L'ouragan, le premier d'une telle force dont l'oeil touche l'île depuis 1932, «affecte gravement les provinces de Camagüey et Ciego de Avila», dans le centre du pays, a annoncé le météorologue cubain Elier Pila sur l'antenne de la télévision d'Etat. Mais «du fait de sa grande taille, les effets d'Irma sont ressentis depuis la province de Las Tunas (est) jusqu'à celle de Villa Clara (centre-ouest)» distantes de près de 400 km, a-t-il ajouté. M. Pila n'a toutefois pas fourni davantage de détails, alors que les communications étaient coupées avec de nombreuses localités de ces régions. La présidente du gouvernement de Camagüey, Isabel Gonzalez Cardenas, a confirmé à la télévision nationale des «dégâts importants» dans le nord et le centre de sa province, sans être en mesure de les évaluer. Pour l'heure, a-t-elle encore signalé, la région n'a eu à déplorer aucune victime grâce aux évacuations des populations vivant dans les zones à risque. Plus d'un million de personnes a été évacué par précaution dans l'ensemble du pays, selon les autorités.

Bilal L.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr



Sur plusieurs wilayas du Nord

Des pluies et de la fraîcheur dès aujourd'hui



Par Rachid Chihab

Après une saison estivale marquée par la sécheresse ainsi qu'une canicule intense et durable et un début de septembre relativement calme; un changement radical du temps est prévu à partir d'aujourd'hui sur la moitié nord du pays.

En effet, une vague de mauvais temps est attendue dès ce matin sur les côtes ouest et centre du pays avec de fortes pluies en perspective. Cette dégradation va se généraliser par la suite pour

toucher toutes les parties Centre et Est où des précipitations continues et fortes toucheront les wilayas de Tipasa, Alger, Blida, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf avec des cumuls de pluie de 40 mm environ, indique le Centre américains des prévisions météo.

Cette instabilité donnera aussi des pluies avec des quantités moins élevées par rapport aux villes côtières sur les Hauts-Plateaux, notamment ceux du Centre et de l'Est. Ces averses de pluie faibliront progressivement à par-

tir de la soirée pour laisser place à un ciel relativement dégagé et le temps redeviendra plus ensoleillé pour le reste de la semaine. Cette petite offensive hivernale est liée à une dépression située sur l'Europe du Nord associée à une baisse sensible des températures en altitude.

Enfin ce changement du temps sera accompagné par une chute assez marquée du thermomètre avec des valeurs qui seront comprises entre 24 et 27 °C sur les côtes et entre 20 et 23 °C sur les hauteurs.

R. C.

Lutte contre la criminalité

Plusieurs individus arrêtés

Les éléments de la Sûreté nationale ont arrêté récemment plusieurs individus et saisi des quantités de drogue dans le cadre de la lutte contre la criminalité, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes du service central de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté quatre ressortissants africains et saisi cinq capsules de drogue dure (héroïne) et des sommes d'argent, a précisé le communiqué. Dans l'ouest du pays, les forces de l'ordre ont arrêté huit individus et saisi d'importantes quantités de boissons alcoolisées et de comprimés de psychotropes et plus de deux grammes d'héroïne, a ajouté la même source.

Des descentes effectuées par les forces

de l'ordre la semaine dernière à travers différents quartiers, notamment les points noirs et les lieux suspects, dans les wilayas d'Oran, Relizane, Ouargla, Mascara et Saïda, se sont soldées par la saisie de 868 unités de boissons alcoolisées, 66 comprimés de psychotropes, huit bouteilles de sirop psychotrope et 2,6 grammes d'héroïne.

Différentes armes blanches ont également été saisies et huit individus, des repris de justice pour la plupart, ont été arrêtés, a ajouté le communiqué.

Par ailleurs, à l'occasion de la rentrée scolaire 2017/2018, les services de la Sûreté nationale ont prévu des cours de sensibilisation à la prévention routière et aux dangers d'Internet et de la drogue au profit des élèves des trois paliers de l'enseignement.

Bilal L.

ACTU...

Algérie

Une bande de malfaiteurs neutralisée à Draria

Deux individus soupçonnés du vol d'une somme de 70 millions de centimes et 1 300 euros à Draria (Alger) ont été présentés devant le tribunal pour être placés en détention préventive, a indiqué vendredi la Sûreté de wilaya d'Alger dans un communiqué. Un troisième membre de cette bande est toujours en fuite, selon la même source, qui a précisé que les individus se sont introduits à l'intérieur du siège d'une entreprise privée pour voler une somme de 70 millions de centimes et 1 300 euros et dérober un coffre-fort. La police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria a entamé son enquête suite à une plainte du propriétaire de l'entreprise. L'utilisation des enregistrements des caméras de surveillance a permis d'identifier le véhicule utilisé par les individus impliqués dont l'un d'entre eux a reconnu les faits avant de dénoncer ses complices. Le coffre-fort dérobé a été retrouvé à l'oued des Eucalyptus avec un contenu de 97 000 DA et une arme individuelle. Les cagoules, les gants et une grenade lacrymogène ainsi que des outils utilisés lors du vol ont également été retrouvés. Les suspects âgés entre 30 et 35 ans doivent répondre des chefs d'accusation de vol qualifié par effraction en bande, selon le même communiqué.

M. L.

Sûreté de wilaya de Tiaret

Arrestation de deux personnes en liaison avec l'attentat-suicide

Deux personnes en liaison avec l'attentat terroriste contre le siège de la Sûreté de wilaya de Tiaret ont été arrêtées vendredi par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec la Gendarmerie nationale, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les forces de l'Armée nationale populaire en coordination avec la Gendarmerie nationale ont arrêté le 8 septembre 2017 deux personnes en liaison avec l'attentat terroriste contre le siège de la Sûreté de wilaya de Tiaret (2^{ème} Région militaire)», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP «ont arrêté huit immigrants clandestins de différentes nationalités en 3^{ème} et 4^{ème} Régions militaires», ajoute la même source.

Au niveau de la 6^{ème} Région militaire, les éléments de l'ANP «ont intercepté 10 contrebandiers et saisi deux camions, cinq véhicules tout-terrain, 21 tonnes de denrées alimentaires et 1 020 litres de carburant».

B. L.

Accidents de la circulation

12 morts en 48 heures

Douze personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans 13 accidents de la circulation survenus lors des dernières 48 h dans plusieurs wilayas du pays, indiquent hier les services de la Protection civile dans un communiqué. La wilaya de d'El Bayadh déplore le bilan le plus lourd avec le décès de trois personnes alors que cinq autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation. Par ailleurs, et dans le cadre du dispositif dédié à la surveillance des plages et de baignade, les secours de la Protection civile sont intervenus pour le repêchage d'une personne décédée par noyade en mer dans la wilaya de Mostaganem alors que plusieurs incendies urbains, industriels et divers ont été maîtrisés dans une dizaine de wilayas.

R. A.